



COMPTES CONSOLIDES 2018 ET NOTES ANNEXES

Sommaire

1

Comptes consolidés.....3

2

Notes annexes aux comptes
consolidés.....9



COMPTES CONSOLIDES

1.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ANNUEL

1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE ANNUEL

1.3 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

■ Actif consolidé

■ Passif consolidé

1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

1.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

1.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ANNUEL

(en millions d'euros)

	Notes	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité *
Chiffre d'affaires opérationnel	4.2	1 327	1 253
Autres rev enus*	4.2	51	67
Revenu total*	4.2	1 378	1 320
Charges d'exploitation	4.3	(842)	(818)
Amortissements et dépréciations	5.6	(75)	(73)
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits	4.4	461	429
Résultat des sociétés mises en équivalence	5.4	11	11
Autres charges et produits	10.1	(31)	(7)
Résultat d'exploitation y compris résultat des sociétés mises en équivalence		441	433
Résultat financier	6.1	(37)	(50)
Résultat avant impôts		404	383
Impôts	7	(119)	(106)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		285	277
Résultat net part du Groupe		254	241
Résultat net part des intérêts ne conférant pas le contrôle		31	36
Nombre moyen d'actions (en milliers)	8	236 451	233 064
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	8	1,07	1,03
Résultat net dilué par action (en euros)	8	1,06	1,02

* Compte de résultat retraité de la norme IFRS 15 (cf. Note 1.4 "Changements de méthodes comptables - Application d'IFRS15 et IFRS 9")

1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE ANNUEL

(en millions d'euros)

	Notes	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité*
Résultat net de l'ensemble consolidé		285	277
Eléments recyclables en résultat			
Différence de conversion	1.6	(68)	(138)
Variation des instruments financiers & actifs évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global		4	10
Impôts sur les éléments recyclables en résultat		-	-
Eléments non recyclables en résultat			
Ecart actuariel sur les obligations au titre des prestations définies		(0)	2
Impôts sur les éléments non recyclables en résultat		-	-
Total produits et charges reconnus directement en capitaux propres		(65)	(126)
RESULTAT GLOBAL TOTAL		220	151
Résultat global total part du Groupe		192	125
Résultat global total part des Intérêts ne conférant pas le contrôle		29	26

* Etat du résultat global retraité de la norme IFRS 15 (cf. Note 1.4 "Changements de méthodes comptables - Application d'IFRS15 et IFRS 9")



1.3 ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

Actif consolidé

(en millions d'euros)

	Notes	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraite*
Goodwill	5.1	976	994
Immobilisations incorporelles	5.2	432	433
Immobilisations corporelles	5.3	52	46
Participation dans les sociétés mises en équivalence	5.4	66	62
Actifs financiers non courants	6.2	48	41
Actifs d'impôts différés	7.2	75	89
TOTAL ACTIF NON COURANT		1 649	1 665
Clients	4.7	1 875	1 679
Stocks et autres tiers actif	4.7	307	301
Fonds réservés	4.6	1 402	1 127
Actifs financiers courants	6.2 / 6.5	46	43
Autres placements de trésorerie	6.3 / 6.5	654	767
Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.3 / 6.5	1 337	629
TOTAL ACTIF COURANT		5 621	4 546
TOTAL ACTIF		7 270	6 211

*Bilan retraité des normes IFRS 15 et 9 (cf. Note 1.4 "Changements de méthodes comptables - Application d'IFRS15 et IFRS 9")

Passif consolidé

(en millions d'euros)	Notes	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité*
Capital		479	471
Titres d'auto-contrôle		(22)	(6)
Réserves consolidées groupe		(1 973)	(1 963)
Réserves liées aux avantages au personnel		111	98
Réserves de juste valeur des instruments financiers		17	13
Réserves liées aux gains ou pertes actuariels		(3)	(3)
Différence de conversion		(424)	(358)
Résultat de la période / de l'exercice		254	241
Capitaux propres part du Groupe		(1 561)	(1 507)
Intérêts ne conférant pas le contrôle		110	145
Capitaux propres		(1 451)	(1 362)
Dettes financières non courantes	6.4 / 6.5	2 213	1 748
Autres passifs financiers non courants	6.4 / 6.5	61	17
Provisions à caractère non courant	10.2	39	42
Passifs d'impôts différés		136	135
TOTAL PASSIF NON COURANT		2 449	1 942
Dettes financières courantes	6.4 / 6.5	276	68
Autres passifs financiers courants	6.4 / 6.5	125	249
Provisions à caractère courant	10.2	40	42
Fonds à rembourser	4.5	4 959	4 749
Fournisseurs	4.5	224	177
Dettes d'impôts courants	4.5	13	8
Autres tiers passif	4.5	614	284
Banques créditrices	6.4 / 6.5	21	54
TOTAL PASSIF COURANT		6 272	5 631
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		7 270	6 211

* Bilan retraité des normes IFRS 15 et 9 (cf. Note 1.4 "Changements de méthodes comptables - Application d'IFRS15 et IFRS 9")

1.4 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(en millions d'euros)	Notes	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
+ Résultat net part du Groupe		254	241
+ Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		31	36
- Quote-part des sociétés mises en équivalence	5.4	(11)	(11)
- Amortissements et variation des provisions d'exploitation		72	85
- Impôts différés		17	16
- Charges liées au paiement en actions		13	12
- Impact non cash des autres charges et produits		4	1
- Différence entre impôt décaissé et charge d'impôt		(18)	(23)
+ Dividendes reçus des sociétés consolidées par mise en équivalence	5.4	12	11
= Marge brute d'autofinancement		374	368
- Autres charges et produits (y compris frais de restructuration)		26	12
= Marge Brute d'Autofinancement avant autres charges et produits (FFO)		400	379
+ Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement	4.5	404	301
+ Diminution (Augmentation) courante des Fonds réservés	4.6	(279)	(204)
= Flux de trésorerie des activités opérationnelles		525	477
+ Autres charges et produits (y compris les frais de restructuration) encaissés / décaissés		1	17
= Flux de Trésorerie des activités opérationnelles incluant les autres charges et produits (A)		526	494
- Décaissements liés à des Investissements sur actifs existants		(90)	(78)
- Décaissements liés à des acquisitions nettes de la trésorerie acquise		(245)	(100)
+ Encaissements liés à des cessions d'actifs		5	2
= Flux de Trésorerie liés aux investissements / désinvestissements (B)		(330)	(176)
+ Augmentation de capital		13	15
- Dividendes payés (1)	3.4	(136)	(129)
+ (Achats) ventes de titres d'auto-contrôle		(42)	(24)
+ Augmentation (Diminution) de la Dette		759	(126)
+ Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		(10)	-
= Flux de Trésorerie des activités de financement (C)		584	(264)
- Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)		(39)	(76)
= Variation de trésorerie (E) = (A) + (B) + (C) + (D)	6.5	741	(22)
+ Trésorerie ouverture		575	597
- Trésorerie clôture		1 316	575
= VARIATION DE TRESORERIE	6.5	741	(22)

*Tableau de flux de trésorerie retraité de la norme IFRS 15 (cf. Note 1.4 "Changements de méthodes comptables - Application d'IFRS 15 & IFRS 9")

(1) Dont (104) millions d'euros de dividende en numéraire versés aux actionnaires du Groupe, d'un montant de 0,85 euro par action, (32) millions d'euros aux actionnaires minoritaires

La trésorerie nette à la clôture s'analyse comme suit :

		Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
+ Trésorerie & équivalents de trésorerie	6.4	1 337	629
- Banques créditrices	6.5	(21)	(54)
= TRESORERIE NETTE		1 316	575

1.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capital	Primes liées au capital	Titres d'auto-contrôle	Réserves consolidées Groupe (2)	Réserves liées aux avantages du personnel	Réserves de juste valeur des instruments financiers	Réserves liées aux gains et pertes actuariels	Différence de conversion (1)	Résultat de la période	Capitaux propres Groupe	Total intérêts ne conférant pas le contrôle	Total capitaux propres
31 Décembre 2016 Publié	467	682	(32)	(2 381)	86	3	(5)	(230)	180	(1 230)	69	(1 161)
Impact IFRS 15 (5)	-	-	-	(55)	-	-	-	-	(180)	(55)	(2)	(57)
31 Décembre 2016 retraité IFRS 15 (5)	467	682	(32)	(2 436)	86	3	(5)	(230)	180	(1 285)	67	(1 218)
Affectation du résultat 2016	-	-	-	180	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation (réduction) de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- annulation d'actions auto-détenues	(2)	(27)	31	-	-	-	-	-	-	2	-	2
- levée d'option	2	11	-	(15)	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)
- distribution de dividendes en actions	4	31	-	-	-	-	-	-	-	35	-	35
Dividende distribué	-	-	-	(144)	-	-	-	-	-	(144)	(17)	(161)
Variations de périmètre	-	-	-	(237)	-	-	-	-	-	(237)	73	(164)
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	-	12	-	-	-	-	12	-	12
(Acquisitions) cessions de titres d'auto-contrôle	-	-	(5)	-	-	-	-	-	-	(5)	-	(5)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	10	2	(128)	-	(116)	(10)	(126)
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	241	241	36	277
RESULTAT GLOBAL TOTAL	-	-	-	-	-	10	2	(128)	241	125	26	151
31 Décembre 2017 retraité IFRS 15 (5)	471	697	(6)	(2 652)	98	13	(3)	(358)	241	(1 499)	149	(1 350)
Impact IFRS 9 (5)	-	-	-	(8)	-	-	-	-	-	(8)	(4)	(12)
31 Décembre 2017 retraité IFRS 15 & 9 (5)	471	697	(6)	(2 640)	98	13	(3)	(358)	241	(1 507)	145	(1 362)
Affectation du résultat 2017	-	-	-	241	-	-	-	-	(241)	-	-	-
Augmentation (réduction) de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3
- annulation d'actions auto-détenues	(2)	(24)	-	-	-	-	-	-	-	(26)	-	(26)
- levée d'option	2	9	-	-	-	-	-	-	-	11	-	11
- distribution de dividendes en actions	8	88	-	-	-	-	-	-	-	96	-	96
Dividende distribué (3)	-	-	-	(200)	-	-	-	-	-	(200)	(32)	(232)
Variations de périmètre (4)	-	-	-	(127)	-	-	-	-	-	(127)	(34)	(161)
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	-	13	-	-	-	-	13	-	13
(Acquisitions) cessions de titres d'auto-contrôle	-	-	(16)	-	-	-	-	-	-	(16)	-	(16)
Autres (4)	-	-	-	3	-	-	-	-	-	3	-	3
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	4	(0)	(66)	-	(62)	(2)	(65)
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	-	-	254	254	31	285
RESULTAT GLOBAL TOTAL	-	-	-	-	-	4	(0)	(66)	254	192	29	220
Décembre 2018	479	770	(22)	(2 743)	111	17	(3)	(424)	254	(1 561)	110	(1 451)

(1) Cf. Note 1.6 – « Monnaie de présentation et monnaies étrangères », et Note 11.6 - « Taux de change » avec le détail des principaux taux de change utilisés en 2017 et 2018. Le solde de (424) millions d'euros de réserves de change part du Groupe comprend principalement les réserves liées au BRL pour (218) millions d'euros, le VES pour (151) millions d'euros et le GBP pour (24) millions d'euros.

(2) Le poste inclut l'impact lié aux rachats d'entités Edenred détenues par Accor et comptabilisé en capitaux propres pour (1 894) millions d'euros lors de la scission en juin 2010.

(3) Correspond à la distribution de 200 millions d'euros versés aux actionnaires du Groupe (dont 104 millions d'euros en numéraire et 96 millions d'euros en actions - Cf. Note 3.4 – « Paiement du dividende 2017 ») et 32 millions d'euros versés aux actionnaires minoritaires.

(4) La variation de périmètre en part Groupe sur l'exercice 2018 comprend principalement :

- les impacts de l'exercice d'option d'achat en avril 2018 sur le capital de PWCE Participations, portant ainsi le pourcentage d'intérêt du groupe Edenred dans ProwebCE de 71% à 99,3%,
- le rachat des intérêts ne conférant pas le contrôle sur la filiale Repom, portant ainsi le taux d'intérêt de 40% à 63%,
- le rachat d'intérêts ne conférant pas le contrôle sur UTA en juin 2018 portant le taux d'intérêt de 66% à 83%,
- et la comptabilisation d'une dette sur option de ventes liés à l'acquisition de Timex Card.

Pour rappel, la variation de périmètre en part du Groupe sur l'exercice 2017 était principalement impactée par la prise de contrôle d'UTA.

(5) Variation de capitaux propres consolidés retraitée de la norme IFRS 15 et 9 (cf. Note 1.4 "Changements de méthodes comptables : application d'IFRS15 et IFRS 9")

(6) Cf. Note 3.3 – « Hyperinflation en Argentine »



NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1 :	PRESENTATION DU GROUPE	11
NOTE 2 :	ACQUISITIONS, DEVELOPPEMENTS ET CESSIONS.....	18
NOTE 3 :	FAITS MARQUANTS	20
NOTE 4 :	ACTIVITE OPERATIONNELLE	23
NOTE 5 :	ACTIFS NON COURANTS.....	33
NOTE 6 :	ELEMENTS FINANCIERS	44
NOTE 7 :	IMPOTS.....	58
NOTE 8 :	CAPITAUX PROPRES	61
NOTE 9 :	AVANTAGES SOCIAUX	64
NOTE 10 :	AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS	74
NOTE 11 :	INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES	81
NOTE 12 :	Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2018	85
NOTE 13 :	ACTUALITE NORMATIVE.....	87
NOTE 14 :	GLOSSAIRE	89

PREAMBULE



Ce symbole signale un point normatif IFRS.



Ce symbole signale une définition spécifique au groupe Edenred.



Ce symbole signale qu'un recours à une estimation ou au jugement a été effectué. Lorsque la société a recours à des estimations et hypothèses, elle utilise la méthode présentée en Note 1.7. En l'absence de normes ou d'interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction d'Edenred fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie Groupe, et traduisent la réalité économique des transactions.



Ce symbole met en évidence les données chiffrées du Groupe pour l'exercice en cours ainsi que la période comparative.

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE

1.1 . DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Leader mondial des solutions de paiements dans le monde du travail, Edenred connecte 830 000 entreprises clientes, 47 millions de salariés utilisateurs et 1,7 million de commerçants partenaires dans 45 pays. En 2018, grâce à sa plateforme technologique globale, le Groupe a géré 2,5 milliards de transactions, représentant un volume d'affaires de plus de 28 milliards d'euros, réalisées principalement via applications mobiles, plateformes en ligne et cartes.

Ses 8 500 collaborateurs ont pour mission d'optimiser la vie des salariés, de renforcer l'efficacité des entreprises et de développer le chiffre d'affaires des commerçants à travers trois lignes de métiers :

- Avantages aux salariés (alimentation, restauration, bien-être, loisirs, culture, services à la personne)
- Solutions de mobilité professionnelle (carburant, péage, maintenance, voyage d'affaires)
- Solutions complémentaires : Services de paiement aux entreprises (cartes de paiement virtuelles, virements identifiés, règlements fournisseurs) ; Motivation et récompenses (plateformes et cartes cadeaux, programmes de motivation) ; Programmes sociaux publics.

Coté sur Euronext Paris, Edenred fait partie des indices CAC Next 20, FTSE4Good, DJSI Europe et MSCI Europe.

1.2 . GESTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

L'objectif principal d'Edenred en termes de gestion de son capital est de s'assurer du maintien d'une notation dans la catégorie « grade investissement » et d'un maintien du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements eu égard à l'évolution des conditions économiques. Pour optimiser la structure du capital, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions.

1.3 . RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE CONSOLIDANTE EDENRED S.A.

Dénomination sociale : Edenred S.A.

Siège social : Immeuble Columbus, 166-180 Boulevard Gabriel Péri, 92245 MALAKOFF - France

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 478 532 700 euros

RCS Nanterre : 493 322 978

NAF : 6420Z

Le Conseil d'administration d'Edenred du 20 février 2019 a arrêté les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 14 mai 2019.



1.4. CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES : APPLICATION D'IFRS 15 ET IFRS 9

1.4.1. IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La norme IFRS 15, qui remplace les normes IAS 18 et IAS 11, est applicable à compter du 1^{er} janvier 2018. Le Groupe a fait le choix d'appliquer la norme IFRS 15 selon la méthode rétrospective complète. L'exercice comparatif 2017 présenté dans les états financiers au 31 décembre 2018 a été retraité conformément à IFRS 15 et l'impact de la transition a été constaté dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2017. Ce retraitement permet de comparer les données financières de l'exercice clos au 31 décembre 2018 avec celles de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

La norme IFRS 15 définit comme nouveau principe fondateur une reconnaissance des produits lors du transfert du contrôle au client. La norme IFRS 15 a par ailleurs apporté des précisions sur la désagrégation des contrats en obligations de performance et sur l'évaluation du chiffre d'affaires dans des cas spécifiques.

Suite à une analyse complète des évolutions normatives sur l'ensemble de ses activités, le Groupe a identifié les principales évolutions suivantes :

- Les relations « agent /principal » s'analysent désormais à l'aune du principe de transfert de contrôle et non plus du transfert des risques et avantages. Une revue des contrats concernés par ces dispositions a conduit au reclassement de montants perçus de la ligne « chiffre d'affaires » vers la ligne « charges d'exploitation ». En effet, selon IFRS 15, seuls les montants perçus par le Groupe en sa qualité de principal peuvent être reconnus en chiffre d'affaires. Cette requalification génère une diminution du chiffre d'affaires opérationnel de 12 millions d'euros sur l'exercice 2017 mais n'a pas d'impact sur les capitaux propres d'ouvertures du 1^{er} janvier 2017, s'agissant uniquement d'un reclassement entre deux lignes du compte de résultat.
- Le fait générateur de la reconnaissance du chiffre d'affaires s'appuie désormais sur le transfert de contrôle. Ce nouveau principe a conduit à décaler la reconnaissance de certaines commissions perçues auprès des commerçants partenaires dans le cadre des activités « Avantages aux salariés » et « Motivation et récompenses » de la date d'émission des titres à la date de demande de remboursement. Cette évolution dans la détermination du fait générateur génère une augmentation du chiffre d'affaires opérationnel de 12 millions d'euros sur l'exercice 2017.

Par ailleurs, l'impact négatif net d'impôt sur les capitaux propres d'ouverture du 1^{er} janvier 2017 est de (57) millions d'euros et a pour contrepartie le poste « stocks et autres tiers » pour (82) millions d'euros et le poste « actifs d'impôts différés » pour 25 millions d'euros.

L'impact net ne représente que 1% sur le total du bilan d'ouverture de l'exercice 2017.

Enfin, à l'occasion de la transition IFRS 15, le Groupe a décidé de renommer les lignes suivantes :

- « Chiffre d'affaires financier » en « Autres revenus »
- « Chiffre d'affaires total » en « Revenu total »

1.4.2. IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 est applicable à compter du 1^{er} janvier 2018. Le Groupe a fait le choix d'appliquer la norme IFRS 9 selon la méthode rétrospective, à l'exception des dispositions d'IFRS 9 en matière de comptabilité de couverture d'application prospective simple. L'impact de la transition est intégré dans le bilan retraité au 31 décembre 2017 dans les états financiers présentés.

Les principales évolutions apportées par la norme IFRS 9 concernent les éléments suivants :

- Dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti : la norme IFRS 9 requiert désormais de reconnaître les pertes attendues et non plus uniquement les pertes avérées. IFRS 9 conduit donc à constater une provision dès la reconnaissance initiale des créances commerciales. S'agissant de créances sans composante financière significative, le Groupe applique le modèle alternatif de la norme qui consiste à provisionner les pertes attendues sur la durée.

L'impact de cette nouvelle disposition sur les créances clients au 1^{er} janvier 2018 s'élève à 33 millions d'euros avant impôts.

- Classement et évaluation des actifs financiers : la norme IFRS 9 prescrit de nouvelles catégories pour la présentation et l'évaluation des actifs financiers. La norme IFRS 9 modifie également le traitement des résultats latents sur les placements en actions qui peuvent être reconnus de manière optionnelle en autres éléments du résultat global. Le recyclage en résultat lors de la cession n'est effectivement plus autorisé dans ce cas.

Le Groupe n'a identifié aucun impact significatif dans l'application de ces nouveaux principes sur les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2018.

Comptabilité de couverture : la norme IFRS 9 modifie notamment les critères permettant d'appliquer la comptabilité de couverture avec une adéquation plus forte entre la norme comptable et la gestion interne des risques. La norme IFRS 9 apporte également des modifications sur la comptabilisation même des relations de couverture, notamment sur le traitement des valeurs temps et point de terme et sur l'ajustement de la valeur d'entrée des éléments couverts. Les dispositions étant d'application prospective.

- Passifs financiers : si la norme IFRS 9 ne modifie pas fondamentalement la comptabilisation des passifs financiers, elle apporte cependant des précisions quant au traitement comptable d'une modification de dette n'entraînant pas sa dé-comptabilisation. En effet, l'impact de la renégociation doit être reconnu immédiatement en résultat et les intérêts courus sur les années suivantes déterminés sur la base du taux historique. L'application de ces nouvelles dispositions a conduit le Groupe à reconnaître un impact positif de 17 millions d'euros avant impôts sur les capitaux propres d'ouverture en contrepartie d'une diminution des dettes financières au 1^{er} janvier 2018.

Au compte de résultat, ce traitement entraîne la comptabilisation d'une charge financière complémentaire de (2) millions d'euros par an sur la durée résiduelle de l'emprunt soit jusqu'en 2025.

L'application de cette norme a donc eu comme impact global, une baisse des capitaux propres de 12 millions d'euros, nette d'impôts.

1.4.3. IMPACTS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Actif (en millions d'euros)	Décembre 2017	Impact	Impact	Décembre 2017	Décembre 2016	Impact	Décembre 2016
	Publié	IFRS 15	IFRS 9	Retraité	Publié	IFRS 15	Retraité
Goodwill	994	-	-	994	904	-	904
Immobilisations incorporelles	433	-	-	433	313	-	313
Immobilisations corporelles	46	-	-	46	38	-	38
Participation dans les sociétés mises en équivalence	62	-	-	62	151	-	151
Actifs financiers non courants	41	-	-	41	41	-	41
Actifs d'impôts différés	57	27	5	89	69	25	94
TOTAL ACTIF NON COURANT	1 633	27	5	1 665	1 516	25	1 541
Clients	1 712	-	(33)	1 679	1 415	-	1 415
Stocks et autres tiers	391	(90)	-	301	326	(82)	244
Fonds réservés	1 127	-	-	1 127	942	-	942
Actifs financiers courants	43	-	-	43	49	-	49
Autres placements de trésorerie	768	-	(1)	767	735	-	735
Trésorerie & équivalents de trésorerie	629	-	-	629	649	-	649
TOTAL ACTIF COURANT	4 670	(90)	(34)	4 546	4 116	(82)	4 034
TOTAL ACTIF	6 303	(63)	(29)	6 211	5 632	(57)	5 575

Passif (en millions d'euros)	Décembre 2017	Impact	Impact	Décembre 2017	Décembre 2016	Impact	Décembre 2016
	Publié	IFRS 15	IFRS 9	Retraité	Publié	IFRS 15	Retraité
Capital	471	-	-	471	467	-	467
Titres d'auto-contrôle	(6)	-	-	(6)	(32)	-	(32)
Réserves consolidées groupe	(1 900)	(55)	(8)	(1 963)	(1 699)	(55)	(1 754)
Réserves liées aux avantages au personnel	98	-	-	98	86	-	86
Réserves de juste valeur des instruments financiers	13	-	-	13	3	-	3
Réserves liées aux gains ou pertes actuariels	(3)	-	-	(3)	(5)	-	(5)
Différence de conversion	(357)	(1)	-	(358)	(230)	-	(230)
Résultat de la période / de l'exercice	247	(6)	-	241	180	-	180
Capitaux propres part Groupe	(1 437)	(62)	(8)	(1 507)	(1 230)	(55)	(1 285)
Intérêts ne conférant pas le contrôle	150	(1)	(4)	145	69	(2)	67
Capitaux propres	(1 287)	(63)	(12)	(1 362)	(1 161)	(57)	(1 218)
Dettes financières non courantes	1 765	-	(17)	1 748	1 355	-	1 355
Autres passifs financiers non courants	17	-	-	17	50	-	50
Provisions à caractère non courant	42	-	-	42	42	-	42
Passifs d'impôts différés	135	-	-	135	129	-	129
TOTAL PASSIF NON COURANT	1 959	-	(17)	1 942	1 576	-	1 576
Dettes financières courantes	68	-	-	68	527	-	527
Autres passifs financiers courants	249	-	-	249	37	-	37
Provisions à caractère courant	42	-	-	42	35	-	35
Fonds à rembourser	4 749	-	-	4 749	4 182	-	4 182
Fournisseurs	177	-	-	177	142	-	142
Dettes d'impôts courants	8	-	-	8	13	-	13
Autres tiers	284	-	-	284	229	-	229
Banques créditrices	54	-	-	54	52	-	52
TOTAL PASSIF COURANT	5 631	-	-	5 631	5 217	-	5 217
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	6 303	(63)	(29)	6 211	5 632	(57)	5 575

Compte de résultat

(en millions d'euros)

	Décembre 2017	Impact	Décembre 2017
	Publié	IFRS 15	Retraité
Chiffre d'affaires opérationnel	1 272	(19)	1 253
Autres revenus	67	-	67
Revenu total	1 339	(19)	1 320
Charges d'exploitation	(829)	11	(818)
Amortissements et dépréciations	(73)	-	(73)
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits	437	(8)	429
Résultat des sociétés mises en équivalence	11	-	11
Autres charges et produits	(7)	-	(7)
Résultat d'exploitation y compris résultat des sociétés mises en équivalence	441	(8)	433
Résultat financier	(50)	-	(50)
Résultat avant impôts	391	(8)	383
Impôts	(108)	2	(106)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	283	(6)	277
Résultat net part du Groupe	247	(6)	241
Résultat net part des intérêts ne conférant pas le contrôle	36	-	36
Nombre moyen d'actions (en milliers)	233 064	-	233 064
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	1,06	(0,03)	1,03
Résultat net dilué par action (en euros)	1,05	(0,03)	1,02



(en millions d'euros)

	Décembre 2017 Publié	Impact IFRS 15	Décembre 2017 Retraité
Résultat net de l'ensemble consolidé	283	(6)	277
Éléments recyclables en résultat			
Différence de conversion	(138)	-	(138)
Variation des instruments financiers & actifs évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	10	-	10
Impôts sur les éléments recyclables en résultat	-	-	-
Éléments non recyclables en résultat			
Ecart actuariel sur les obligations au titre des prestations définies	2	-	2
Impôts sur les éléments non recyclables en résultat	-	-	-
Total produits et charges reconnus directement en capitaux propres	(126)	-	(126)
RESULTAT GLOBAL TOTAL	157	(6)	151
Résultat global total part du Groupe	132	(7)	125
Résultat global total part des Intérêts ne conférant pas le contrôle	25	1	26

Tableau de flux de trésorerie

(en millions d'euros)

	Décembre 2017 Publié	Impact IFRS 15	Décembre 2017 Retraité
+ Résultat net part du Groupe	247	(6)	241
+ Part des intérêts ne conférant pas le contrôle	36	-	36
- Quote-part des sociétés mises en équivalence	(11)	-	(11)
- Amortissements et variation des provisions d'exploitation	85	-	85
- Impôts différés	18	2	16
- Charges liées au paiement en actions	12	-	12
- Impact non cash des autres charges et produits	1	-	1
- Différence entre impôt décaissé et charge d'impôt	(23)	-	(23)
+ Dividendes reçus des sociétés consolidées par mise en équivalence	11	-	11
= Marge brute d'autofinancement	376	(8)	368
- Autres charges et produits (y compris frais de restructuration)	12	-	12
= Marge Brute d'Autofinancement avant autres charges et produits (FFO)	388	(8)	380
+ Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement	293	8	301
+ Diminution (Augmentation) courante des Fonds réservés	(204)	-	(204)
= Flux de trésorerie des activités opérationnelles	477	-	477
+ Autres charges et produits (y compris les frais de restructuration) encaissés / décaissés	17	-	17
= Flux de Trésorerie des activités opérationnelles incluant les autres charges et produits (A)	494	-	494
- Décaissements liés à des Investissements sur actifs existants	(78)	-	(78)
- Décaissements liés à des acquisitions nettes de la trésorerie acquise	(100)	-	(100)
+ Encaissements liés à des cessions d'actifs	2	-	2
= Flux de Trésorerie liés aux investissements / désinvestissements (B)	(88)	-	(88)
+ Augmentation de capital	15	-	15
- Dividendes payés	(129)	-	(129)
+ (Achats) ventes de titres d'auto-contrôle	(24)	-	(24)
+ Augmentation (Diminution) de la Dette	(126)	-	(126)
= Flux de Trésorerie des activités de financement (C)	(352)	-	(352)
- Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)	(76)	-	(76)
= Variation de trésorerie (E) = (A) + (B) + (C) + (D)	(22)	-	(22)
+ Trésorerie ouverture	597	-	597
- Trésorerie clôture	575	-	575
= VARIATION DE TRESORERIE	(22)	-	(22)

1.5 . BASES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES



En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'Edenred au titre de l'exercice 2018 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2018. Ces comptes présentent en données comparatives l'exercice 2017 établi selon les mêmes principes et conventions et le même référentiel comptable.

Les IFRS sont disponibles sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante :

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_fr#overview

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros, sans décimales. Les arrondis peuvent dans certains cas, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux figurant dans les tableaux.

1.6 . MONNAIE DE PRESENTATION ET MONNAIES ETRANGERES



Conformément à IAS 21 « Monnaies étrangères » et pour les besoins de la consolidation, les postes de bilan exprimés dans une monnaie fonctionnelle différente de l'Euro sont convertis en Euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les comptes de résultat exprimés en devises sont convertis au cours moyen de la période. Les différences de conversion en résultant figurent dans les capitaux propres et seront comptabilisées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel les activités seront cédées ou liquidées.

Les taux de clôture en euro contre devises utilisés au 31 décembre 2018 et les taux moyens en euro contre devises utilisés sur l'exercice 2018 sont présentés en note 11.6.

L'impact sur les capitaux propres consolidés part du groupe de la variation de la différence de conversion est de (66) millions d'euros entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018, comme présenté dans le tableau de variation des Capitaux Propres Consolidés. Cette variation s'explique principalement par la dépréciation du real brésilien ((62) millions d'euros), la dépréciation du peso argentin ((3) millions d'euros) et de l'appréciation du peso mexicain de 5 millions d'euros vis-à-vis de l'euro sur l'exercice.

1.7 . RECOURS A DES JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers nécessite le recours à des jugements, estimations et hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, des produits et charges de l'exercice ainsi que pour la prise en compte des aléas positifs et négatifs existant à la date de clôture. En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existantes en date de clôture, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer significativement des estimations actuelles.

NOTE 2 : ACQUISITIONS, DEVELOPPEMENTS ET CESSIONS



Conformément à la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés et individuels », le contrôle d'une entité a été conclu suite à une évaluation des critères spécifiés par la norme, ne se limitant pas au taux d'intérêt détenu (supérieur à 50%) ; un investisseur contrôle une autre entité lorsque ses relations avec l'entité l'exposent ou lui donnent droit à un rendement variable et qu'il a la possibilité d'influer sur ce rendement du fait du pouvoir qu'il exerce sur l'entité.

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis. L'évaluation se fait dans la devise de l'entité acquise. Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

Conformément à la norme IFRS 11 « Partenariats », les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus dans une entité associée ou contrôlée conjointement le coût d'acquisition de ces titres ajusté de la quote-part du Groupe dans les variations de l'actif net de l'entité depuis son acquisition.

Conformément aux normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IFRS 10 « Etats financiers consolidés », le Groupe comptabilise ses regroupements d'entreprises et ses transactions sans perte de contrôle relatives aux intérêts ne conférant pas le contrôle en application de ces normes.

Dans le cadre de certaines acquisitions et/ou regroupements d'entreprise, le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces options peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie ; en outre, ces options peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie.

Le Groupe enregistre un passif financier à sa valeur actuelle au titre des options de vente accordées aux actionnaires minoritaires des entités concernées. La variation ultérieure de la valeur de l'engagement est comptabilisée par ajustement des capitaux propres part Groupe.

Toute transaction avec des actionnaires minoritaires portant sur des titres de capital – sans perte de contrôle – doit être comptabilisée au sein des capitaux propres.

Acquisitions, développements et cessions 2018

Timex

Le 12 janvier 2018, Edenred a annoncé l'acquisition, via sa filiale UTA, de 51% de Timex Card, son distributeur en Pologne, également présent en Estonie, en Lettonie, en Lituanie et en Ukraine.

L'écart de première consolidation a été définitivement affecté principalement à la liste clients pour 8 millions d'euros et l'écart résiduel en *goodwill* pour 18 millions d'euros.

Concernant les 49% restants détenus par l'actionnaire minoritaire, une dette financière long terme a été comptabilisée dans les états financiers pour un montant de 18 millions d'euros au 31 décembre 2018, au titre de l'option de vente accordée à l'actionnaire minoritaire de Timex, qui pourra l'exercer à partir d'août 2020.

Les impacts de l'intégration de Timex dans les comptes consolidés au 31 décembre 2018 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	TIMEX Décembre 2018
Actifs non courants	26
Actifs courants	48
Total actif	74
Capitaux propres & Passifs non courants*	29
Passifs courants	45
Total capitaux propres & passif	74

* : Hors dette financière sur option de vente de 18 millions d'euros.

<i>(en millions d'euros)</i>	TIMEX Décembre 2018 (12 mois)
Revenu total	4
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits	3
Résultat Net - Part du Groupe	1

ProwebCE

En avril 2018, le groupe Edenred a acquis 28% des parts supplémentaires de la société ProwebCE, leader français des solutions à destination des comités d'entreprise. Cette transaction a permis au groupe Edenred d'augmenter son pourcentage d'intérêt dans la société ProwebCE, passant ainsi de 71% à 99,3%.

Dans les comptes consolidés, conformément à la norme IFRS 3 révisée, cette opération entre actionnaires a été comptabilisée en capitaux propres, l'effet relatif de l'opération n'est par ailleurs pas significatif sur le résultat net part du Groupe de l'exercice 2018.

UTA

Le 28 décembre 2017, le Groupe a été notifié par Hermes Mineralöl GmbH, co-fondateur et actionnaire minoritaire d'UTA, de son intention d'exercer son option de vente portant sur 17% du capital. Cette dernière opération a été validée par les autorités de la concurrence concernées et s'est finalisée le 14 juin 2018. Cette opération permet à Edenred de détenir désormais 83% du capital d'UTA.

Dans les comptes consolidés, conformément à la norme IFRS 3 révisée, cette opération entre actionnaires a été comptabilisée en capitaux propres, l'effet relatif de l'opération n'est par ailleurs pas significatif sur le résultat net part du Groupe de l'exercice 2018.

Pour mémoire, concernant les 17% restants détenus par l'actionnaire minoritaire Eckstein, une dette financière court terme est comptabilisée dans les états financiers. A fin décembre 2018, cette dette s'élève à 94 millions d'euros.

Efectibono

En juillet 2018, Edenred annonce l'acquisition de la société Efectibono au Pérou, émetteur indépendant de titres-repas et de solutions de motivations et récompenses, distribués sous format papier et digital. Cette acquisition permet à Edenred d'accroître significativement sa part de marché dans les avantages aux salariés au Pérou. L'écart de première acquisition a été provisoirement affecté en goodwill pour 4 millions d'euros.



Acquisitions, développements et cessions 2017

VASA Slovensko

Le 16 octobre 2017, le groupe Edenred a fait l'acquisition de la totalité du capital de Vasa Slovensko et devient ainsi le leader du marché des titres-repas en Slovaquie, où il est présent depuis 1994.

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre du plan stratégique *Fast Forward*, qui vise notamment à accroître le taux de pénétration du Groupe dans ses marchés d'Avantages aux salariés.

La société a été consolidée au 1^{er} octobre 2017 en intégration globale. L'écart de première consolidation a été définitivement affecté à la liste clients pour 11 millions d'euros et l'écart résiduel en *goodwill* pour 18 millions d'euros.

Les impacts de l'intégration de Vasa Slovensko dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2018 sont les suivants :

(en millions d'euros)	VASA SLOVENSKO 2018 (9 mois)	VASA SLOVENSKO 2017 (3 mois)
Revenu Total	5	2
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits	2	1
Résultat Net - Part du Groupe	1	1

NOTE 3 : FAITS MARQUANTS

3.1 . EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE DE 500 MILLIONS D'EUROS

Edenred a annoncé le 29 novembre 2018, l'émission obligataire pour un montant de 500 millions d'euros, d'une durée de 7 ans (échéance : 6 mars 2026), assortie d'un coupon de 1,875%.

Ce nouvel emprunt obligataire participera au financement des projets de croissance d'Edenred, notamment de l'acquisition de Corporate Spending Innovations (cf. évènements postérieurs à la clôture).

3.2 . CHANGEMENT DE TAUX DU BOLIVAR FUERTE SUR LES EXERCICES 2017 ET 2018

Dévaluation du Bolivar Fuerte sur l'exercice 2017 et 2018

Au cours des dernières années, la situation du Venezuela s'est fortement détériorée du fait, notamment, de l'instabilité politique et économique résultant en partie de la chute des cours du pétrole. Ce contexte a donné lieu à une forte inflation et à la mise en place d'un strict contrôle des devises et des changes, avec un système de change non stabilisé faisant l'objet de nombreuses réformes.

Le 19 mai 2017, le gouvernement vénézuélien et la Banque centrale du Venezuela ont modifié leur système de contrôle de change. Le 4 septembre 2017, le DICOM a été suspendu par la Banque centrale du Venezuela, mais a été rétabli le 16 avril 2018.

Le 5 février 2018, la banque centrale vénézuélienne a annoncé une dévaluation de plus de 99% de son taux de change officiel avec le lancement d'une nouvelle plate-forme de change, permettant d'obtenir un taux de change de 30 988 bolivars par euro, soit environ 25 000 Bolivars fuerte par dollar.

Le 20 août 2018, le gouvernement vénézuélien a mis en vigueur une nouvelle monnaie, le bolivar soberano (VES), correspondant à l'ancien bolivar fuerte (VEF) divisé par 100.000.



La dévaluation continue de manière significative depuis, portant le taux de change moyen à 55 VES/EUR sur l'exercice 2018 et un taux de clôture à 645 VES/EUR au 31 décembre 2018.



Pour l'exercice 2018, le Groupe a retenu les taux DICOM du bolivar soberano par rapport au dollar US, tels que présentés dans le tableau suivant :

	Décembre 2018	
	TM (*)	TC (**)
Taux de change du Bolivar Soberano par rapport au dollar US utilisés par Edenred, convertis en EUR	55	645

(*) Moyenne des taux DICOM du VES par rapport au dollar US depuis le 1er janvier 2018, convertie en EUR.

(**) Dernier taux DICOM du VES par rapport au dollar US du mois de décembre 2018, converti en EUR.

Analyse de sensibilité au taux de change du bolivar soberano

Les états financiers du Groupe ne sont plus sensibles à la variation du bolivar soberano.

En cas de déconsolidation de ses filiales au Venezuela, le Groupe serait amené à recycler dans son résultat net les écarts de conversions historiques comptabilisés en capitaux propres part groupe pour (129) millions d'euros au 31 décembre 2018 (sur un total de (151) millions d'euros incluant les intérêts ne conférant pas le contrôle).

3.3 . HYPERINFLATION EN ARGENTINE

L'Argentine est désormais considérée comme un pays en hyperinflation depuis le 1^{er} juillet 2018. Le Groupe a donc appliqué la norme IAS 29 – « Information financière dans les économies hyper inflationnistes », rétroactivement au 1^{er} janvier 2018.

Conformément à cette norme, le groupe a utilisé le taux de conversion du change EUR/ARS de 43,13 (cf Note 11.6 – « Taux de change »). Les éléments non monétaires ont été ajustés avec l'indice IPC (Indice des Prix à la Consommation) publié par l'INDEC (« National Statistical Institute »).

L'impact de l'application de la norme a un impact de (1) million d'euros sur le résultat net part du groupe, et n'est pas significatif sur les capitaux propres consolidés pour (3) millions d'euros.

3.4 . PAIEMENT DU DIVIDENDE 2017

L'assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 3 mai 2018 a approuvé le dividende au titre de l'exercice 2017 d'un montant de 0,85 euro par action assorti d'une option de paiement en actions nouvelles pour 100% de ce montant.

L'option pour le paiement du dividende en actions, ouverte le 14 mai, s'est clôturée le 25 mai 2018. Cette opération se traduit par la création de 3 863 610 actions ordinaires nouvelles Edenred (représentant 1,64% du capital social) dont le règlement-livraison et l'admission sur le marché Euronext Paris a eu lieu le 8 juin 2018.

Ces actions nouvelles, qui portent jouissance au 1^{er} janvier 2018, sont immédiatement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social d'Edenred. A l'issue de l'opération, le capital social était ainsi composé de 239 266 350 actions.



Le dividende total s'élève à 200 millions d'euros, dont 104 millions d'euros en numéraire qui ont été versés aux actionnaires du Groupe le 8 juin 2018.

3.5 . EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Acquisition de CSI

Edenred a conclu un accord portant sur l'acquisition de Corporate Spending Innovations (« CSI »), l'un des tout premiers fournisseurs de solutions automatisées pour le paiement inter-entreprises en Amérique du Nord. Cette acquisition, d'un montant d'environ 600 millions de dollars, s'inscrit dans la continuité d'un partenariat européen établi il y a près de deux ans entre les deux sociétés. En ligne avec le plan stratégique *Fast Forward*, cette opération permet à Edenred d'accélérer son développement dans le secteur en forte croissance du Paiement inter-entreprises, d'enrichir sa plateforme technologique de paiement digital, mais aussi d'augmenter significativement sa présence en Amérique du Nord.

Le closing de l'opération était le 9 janvier 2019. Les comptes de la société seront consolidés par intégration globale au 1^{er} janvier 2019.

Acquisition de 80% du capital de « The Right Fuelcard Company (TRFC) »

Edenred a annoncé le 27 novembre 2018, l'acquisition de 80% du capital du groupe The Right Fuelcard Company (TRFC), quatrième gestionnaire de cartes-carburant au Royaume-Uni. En étendant sa présence au marché britannique, l'un des plus importants en Europe, Edenred renforce sa position d'acteur mondial des solutions de mobilité professionnelle, en ligne avec sa stratégie *Fast Forward*.

L'acquisition de 80% du capital du groupe TRFC auprès de Rontec et du groupe Bayford a représenté un décaissement d'environ 95 millions de livres sterling.

Le closing de l'opération a eu lieu le 4 janvier 2019. Les comptes de la société seront consolidés par intégration globale au 1^{er} janvier 2019.

Acquisition de Road Account

Edenred a annoncé le 18 octobre 2018, l'acquisition du portefeuille client Road Account via sa filiale UTA KG auprès de la société AirPlus, filiale du groupe Lufthansa. AirPlus distribue sous la marque Road Account des solutions de paiement de péage à destination des entreprises. Cette acquisition permet à UTA d'élargir sa clientèle sur le marché dynamique du péage européen et lui ouvre des opportunités de vente de services additionnels.

Le closing de l'opération a eu lieu le 11 janvier 2019.

Acquisition conjointe des sociétés Merits & Benefits et Ekivita

Leader des avantages aux salariés en Belgique avec les programmes Ticket Restaurant et Ticket Ecocheque, Edenred enrichit son offre locale et renforce son positionnement de leader dans le pays, via l'acquisition conjointe de Merits & Benefits et Ekivita, annoncée par le Groupe le 31 janvier 2019.

A elles deux, ces sociétés proposent à plusieurs centaines d'entreprises clientes des plateformes de commerce en ligne personnalisées, donnant accès à des offres promotionnelles exclusives, auprès d'un réseau de plus de 500 commerçants et e-commerçants partenaires.

Ces deux sociétés seront consolidées par intégration globale en 2019.



NOTE 4 : ACTIVITE OPERATIONNELLE

4.1 . SECTEURS OPERATIONNELS



La norme IFRS 8 requiert de présenter l'information financière regroupée par « secteurs opérationnels ». Les secteurs opérationnels doivent refléter les regroupements effectués par « le principal décideur opérationnel » lorsqu'il alloue les ressources et analyse les performances de l'ensemble consolidé.

Outre les aspects de similarité des caractéristiques économiques à long terme, la norme IFRS 8 exige également que les 5 autres critères de regroupement suivants soient remplis :

- a) la nature des produits et services ;
- b) la nature des procédés de fabrication ;
- c) le type ou la catégorie de clients auxquels sont destinés leurs produits et services ;
- d) les méthodes utilisées pour distribuer leurs produits ou fournir leurs services ; et
- e) s'il y a lieu, la nature de l'environnement réglementaire, par exemple, la banque, l'assurance ou les services publics.

Principal décideur opérationnel



Le principal décideur opérationnel du Groupe est le Président-directeur général assisté du Comité exécutif (ou « Direction générale »). En effet, la Direction générale affecte les ressources aux différents secteurs opérationnels et en évalue les performances.

Les décisions prises par la Direction générale se basent sur le reporting interne du Groupe. Ce reporting interne présente des données au niveau pays. En effet l'activité Edenred est multi-locale avec des décisions opérationnelles prises au niveau des zones géographiques homogènes.

Dans le reporting interne du Groupe, les données au niveau pays sont regroupées en quatre zones géographiques opérationnelles :

- la France ;
- l'Europe hors France ;
- l'Amérique latine ;
- le Reste du Monde.

Hormis la France, les secteurs présentés sont donc des regroupements de secteurs opérationnels.

Regroupements



Les regroupements « Europe hors France » et « Amérique latine » respectent chacun l'ensemble des critères énoncés ci-dessus.

Le secteur « Reste du Monde » comprend quant à lui les pays hors secteurs « France », « Europe hors France » et « Amérique latine ».

Enfin, les « Holdings et autres » regroupent la holding Edenred S.A., les sièges régionaux et les sociétés n'ayant pas d'activités opérationnelles.

Les transactions entre secteurs ne sont pas significatives.



Présentation condensée des données financières

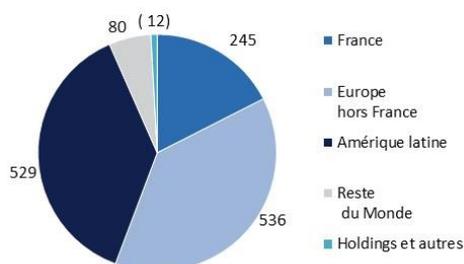
Résultat (en millions d'euros)

La direction du Groupe suit la performance de l'activité sur la base :

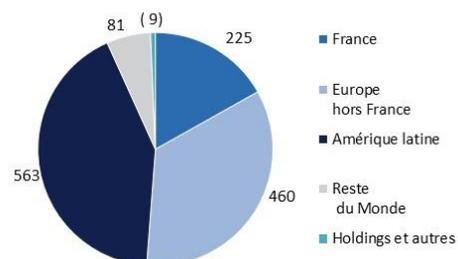
- du chiffre d'affaires ;
- du résultat d'exploitation avant autres charges et produits.



Chiffre d'affaires des secteurs opérationnels (avec chiffre d'affaires intersecteurs)



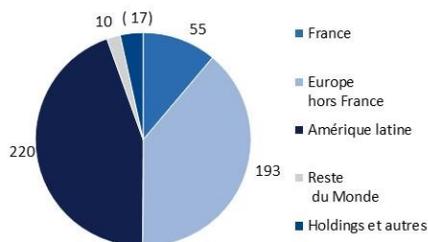
2018
TOTAL : 1 378



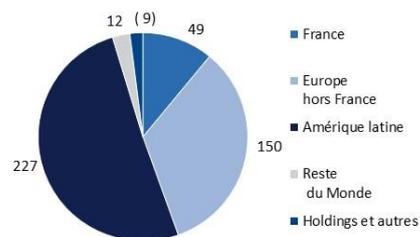
2017 Retraité
TOTAL : 1 320



Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT)

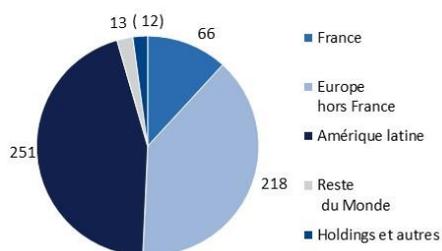


2018
TOTAL : 461

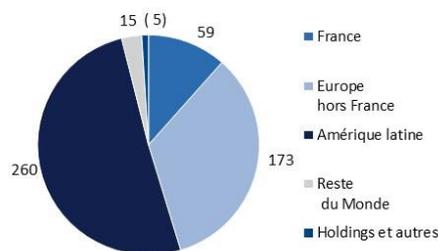


2017 Retraité
TOTAL : 429

Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA)



2018
TOTAL : 536



2017 Retraité
TOTAL : 502

Réconciliation de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA) avec les états financiers

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Holdings et autres	TOTAL
Revenu total	245	524	529	80	-	1 378
Charges d'exploitation	(179)	(306)	(278)	(67)	(12)	(842)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBITDA) 2018	66	218	251	13	(12)	536
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBITDA) 2017 RETRAITE	59	173	260	15	(5)	502

Bilan



(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Holdings et autres	Décembre 2018
Goodwill	160	366	415	35	-	976
Immobilisations incorporelles	69	182	155	10	16	432
Immobilisations corporelles	5	28	15	3	1	52
Actifs financiers non courants et participations dans les sociétés consolidées par mise en équivalence	2	62	7	2	41	114
Actifs d'impôts différés	12	15	14	4	30	75
Actif non courant	248	653	606	54	88	1 649
Actif courant	1 057	2 024	1 606	193	741	5 621
TOTAL ACTIF	1 305	2 677	2 212	247	829	7 270
Capitaux propres et intérêts minoritaires	128	663	720	48	(3 010)	(1 451)
Passif non courant	15	133	56	2	2 243	2 449
Passif courant	1 162	1 881	1 436	197	1 596	6 272
TOTAL PASSIF	1 305	2 677	2 212	247	829	7 270

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Holdings et autres	Décembre
						2017 Retraité
Goodwill	156	353	448	37	-	994
Immobilisations incorporelles	68	178	162	10	15	433
Immobilisations corporelles	4	23	16	2	1	46
Actifs financiers non courants et participations dans les sociétés consolidées par mise en équivalence	4	63	6	2	28	103
Actifs d'impôts différés	17	22	27	3	20	89
Actif non courant	249	639	659	54	64	1 665
Actif courant	964	1 448	1 554	188	392	4 546
TOTAL ACTIF	1 213	2 087	2 213	242	456	6 211
Capitaux propres et intérêts minoritaires	221	521	674	57	(2 835)	(1 362)
Passif non courant	13	101	126	3	1 699	1 942
Passif courant	979	1 465	1 413	182	1 592	5 631
TOTAL PASSIF	1 213	2 087	2 213	242	456	6 211

4.2 . CHIFFRE D'AFFAIRES



Comme expliqué dans la note 14.6 – « Glossaire », la croissance organique correspond aux données comparables, c'est-à-dire à périmètre et change constants. Cet indicateur reflète la performance commerciale du Groupe.



Les variations entre 2018 et 2017 de l'activité du Groupe se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Δ Décembre 2018 / Décembre 2017 Retraité									
	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité	Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
Chiffre d'affaires opérationnel	1 327	1 253	+167	+13,3%	+7	+0,6%	(100)	(7,9)%	+74	+5,9%
Autres revenus	51	67	(10)	(14,7)%	(0)	(0,1)%	(6)	(9,2)%	(16)	(24,1)%
Revenu total	1 378	1 320	+157	+11,9%	+7	+0,5%	(106)	(8,0)%	+58	+4,4%

4.2.1. Présentation des secteurs opérationnels par indicateur

Variation du revenu total



Revenu total par zone géographique

Le revenu total est composé du chiffre d'affaires opérationnel et des autres revenus.

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Holdings et autres	TOTAL
Rev enu total décembre 2018	245	524	529	80	-	1 378
Rev enu total décembre 2017 retraité	225	451	563	81	-	1 320
Variation	20	73	(34)	(1)	-	58
% de variation	+9,1%	+16,2%	(6,0)%	(2,0)%	-	+4,4%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+18	+68	+61	+10	-	+157
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+8,1%	+15,0%	+10,8%	+12,4%	+0,0%	+11,9%

* Cf. Note 14 - Glossaire pour la définition de la notion de données comparables



Chiffre d'affaires opérationnel par zones géographiques

Les variations entre 2018 et 2017 du chiffre d'affaires opérationnel par zone géographique se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	TOTAL
Chiffre d'affaires opérationnel décembre 2018	239	516	497	75	1 327
Chiffre d'affaires opérationnel décembre 2017 retraité	215	437	525	76	1 253
Variation	24	79	(28)	(1)	74
% de variation	+11,0%	+18,1%	(5,2)%	(1,7)%	+5,9%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+21	+74	+63	+9	+167
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+10,0%	+16,8%	+12,0%	+11,6%	+13,3%



Autres revenus

Les autres revenus correspondent aux revenus générés par le placement des fonds structurellement mis à la disposition d'Edenred entre :

- la date d'émission et la date de remboursement pour les titres de service prépayés, et
- la date de chargement et la date d'utilisation des crédits pour les cartes prépayées.

Les autres revenus cumulés avec le chiffre d'affaires opérationnel, forment le revenu total du Groupe.



(en millions d'euros)

	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Holdings et autres	TOTAL
Autres rev enus décembre 2018	6	8	32	5	-	51
Autres rev enus décembre 2017 retraité	10	14	38	5	-	67
Variation	(4)	(6)	(6)	(0)	-	(16)
% de variation	(34,3)%	(40,8)%	(17,8)%	(5,8)%	-	(24,1)%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	(3)	(6)	(2)	+1	-	(10)
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	(34,3)%	(40,6)%	(5,4)%	+24,6%	-	(14,7)%

* Cf. Note 14 - Glossaire pour la définition de la notion de données comparables



4.2.2. Chiffre d'affaires opérationnel par ligne de métier



Conformément à la norme IFRS 15, les revenus sont reconnus lors du transfert du contrôle des biens et services au client :

- Activité « Avantages aux salariés » et « Solutions de mobilité professionnelle » :
 - o Commissions perçues auprès des entreprises clientes, reconnues lors de l'émission des titres et de leur envoi aux clients ;
 - o Commissions perçues auprès des commerçants partenaires, reconnues lors de la demande de remboursement par le bénéficiaire ;
 - o Les gains réalisés sur les titres de services non présentés sont reconnus en résultat progressivement après la date d'expiration des droits de remboursement.

Les transactions dans lesquelles le Groupe agit en tant que principal génèrent un revenu à hauteur de l'intégralité des montants perçus. Lorsque le Groupe agit en tant qu'agent, seule une commission d'intermédiaire est reconnue en chiffre d'affaires.

- Activité « Solutions complémentaires » pour laquelle le revenu correspond au montant de la prestation facturée à l'entreprise cliente et est comptabilisé à la date de livraison des solutions.

En complément d'une désagrégation par secteur géographique communiquée dans l'information sectorielle et conformément à la norme IFRS 15, le Groupe présente ci-dessous une désagrégation de son chiffre d'affaires opérationnel par ligne de métier.

Les activités et les types de revenus rattachés sont décrits dans le rapport de gestion.



(en millions d'euros)	Avantages aux salariés	Solutions de mobilité professionnelle	Solutions complémentaires	TOTAL
Chiffre d'affaires opérationnel décembre 2018	854	336	137	1 327
Chiffre d'affaires opérationnel décembre 2017 retraité	814	320	119	1 253
Variation	40	16	18	74
% de variation	+5,0%	+4,9%	+15,3%	+5,9%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+96	+54	+18	+167
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+11,7%	+16,8%	+14,8%	+13,3%

4.3 . CHARGES D'EXPLOITATION



(en millions d'euros)	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
Coûts de personnel	(426)	(397)
Coûts des ventes	(152)	(146)
Taxes d'exploitation	(41)	(43)
Loyers	(21)	(21)
Autres charges d'exploitation	(202)	(211)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (1)	(842)	(818)

(1) Au 31 décembre 2018, les charges d'exploitation sont impactées à hauteur de 54 millions d'euros par l'effet change et (5) millions d'euros d'effet de périmètre, en comparaison avec l'exercice 2017.

Les autres charges d'exploitation sont principalement constituées d'honoraires, de dépenses de marketing et publicité, des dotations/reprises de dépréciations pour actif circulant, de frais de développement et dépenses informatiques.

4.4 . RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AUTRES CHARGES ET PRODUITS (EBIT)



La variation entre 2018 et 2017 de l'activité du Groupe se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	Δ Décembre 2018 / Décembre 2017 Retraité									
	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité	Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT AUTRES CHARGES ET PRODUITS (EBIT)	461	429	+75	+17,5%	+3	+0,6%	(46)	(10,9)%	+32	+7,3%



La présentation du résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) par secteur opérationnel est détaillée dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Holdings et autres	TOTAL
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) décembre 2018	55	193	220	10	(17)	461
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT) décembre 2017 retraité	49	150	227	12	(9)	429
Variation	+6	+43	(7)	(2)	(8)	+32
% de variation	+12,5%	+28,1%	(3,4)%	(18,0)%	+80,1%	+7,3%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+6	+38	+34	+3	(6)	+75
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+12,2%	+25,4%	+15,1%	+19,5%	+60,4%	+17,5%

* Cf. Note 14 - Glossaire pour la définition de la notion de données comparables

4.5 . VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ET DES FONDS A REMBOURSER



Les fonds à rembourser correspondent à la valeur faciale des titres en circulation et aux fonds chargés sur les cartes non encore remboursés aux commerçants. Ils résultent de multiples transactions :

- d'une part, avec les clients pour lesquels les titres sont émis ou les cartes chargées, en contrepartie d'un encaissement comptabilisé soit en trésorerie disponible, soit, selon les réglementations applicables, en fonds réservés principalement en France, au Royaume-Uni, et en Roumanie ;
- et d'autre part, avec les commerçants qui sont remboursés par Edenred des titres ou cartes utilisés par les salariés, dans leur établissement.

Compte tenu de la nature des activités Edenred, les éléments du besoin en fonds de roulement principalement suivis sont les fonds à rembourser et les fonds réservés. Ces deux agrégats sont des indicateurs clefs dans la gestion de l'activité.

Les fonds à rembourser sont comptabilisés en passif courant.

(en millions d'euros)	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité	Variation
Stocks (nets)	27	24	3
Clients (nets)	1 875	1 679	196
Autres tiers actifs (nets)	280	277	3
Actif	2 182	1 980	202
Fournisseurs	224	177	47
Autres tiers passifs	614	284	330
Fonds à rembourser	4 959	4 749	210
Passif	5 797	5 210	587
BFR NET NEGATIF	3 615	3 230	385
Dettes d'IS	13	8	5
BFR NET NEGATIF (yc dettes d'IS)	3 628	3 238	390



(en millions d'euros)	Décembre 2018	Décembre 2017 retraité
BFR net de début de période	3 230	2 894
Variation du besoin en fonds de roulement (1)	404	301
Eléments de BFR inclus dans les investissements de développement	14	106
Eléments de BFR inclus dans les cessions	(1)	(9)
Dépréciations	3	5
Différence de conversion	(34)	(94)
Reclassements vers les autres postes du bilan	(1)	(6)
Variation nette de BFR	385	303
Impact IFRS 9	-	33
BFR NET DE FIN DE PERIODE	3 615	3 230

(1) Cf. Note 1.4 « Tableau des flux de trésorerie consolidés »

4.6 . VARIATION DES FONDS RESERVES



Les fonds réservés sont représentatifs de la valeur faciale des titres de services en circulation soumis à des réglementations particulières dans certains pays (notamment en France pour les solutions *Ticket Restaurant®* et *Ticket CESU*). En particulier, ces fonds font l'objet de restrictions quant à leur utilisation et ne sont pas fongibles avec la trésorerie du Groupe. Ils restent la propriété d'Edenred et sont investis dans des instruments financiers donnant lieu à rémunération sous contrainte du régulateur local.

Les fonds réservés correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (718 millions d'euros), au Royaume-Uni (522 millions d'euros), en Roumanie (73 millions d'euros), aux Etats-Unis (39 millions d'euros), en Italie (19 millions d'euros), en Uruguay (10 millions d'euros) et en Bulgarie (9 millions d'euros).

En mars 2018, la Banque Centrale brésilienne (« BACEN ») a précisé via deux circulaires que l'activité « Avantages aux salariés » ne sera pas incluse dans le périmètre de la réglementation du secteur du paiement, contrairement à ce qui était prévu initialement. Pour rappel, cette réglementation, qui devait entrer en application en 2018, aurait rendu obligatoire le reclassement en fonds réservés, d'une partie du *float* généré au Brésil, et aurait ainsi eu un impact négatif sur le niveau d'endettement net du Groupe.



(en millions d'euros)	Décembre 2018	Décembre 2017 retraité
Fonds réservés de début de période	1 127	942
Variation de la période en données comparables (1)	279	204
Autres variations	-	(4)
Différence de conversion	(4)	(15)
Variation nette des Fonds réservés	275	185
FONDS RESERVES DE FIN DE PERIODE	1 402	1 127

(1) Cf. Note 1.4 « Tableau des flux de trésorerie consolidés »

4.7 . COMPTES DE TIERS ACTIFS ET PASSIFS

Comptes clients



Les créances clients et autres créances sont évaluées selon la norme IFRS 9, cette dernière requiert de reconnaître les pertes attendues et non plus uniquement les pertes avérées. IFRS 9 conduit donc à constater une provision dès la reconnaissance initiale des créances commerciales. S'agissant de créances sans composante financière significative, le Groupe applique le modèle alternatif de la norme qui consiste à provisionner les pertes attendues sur la durée. L'impact de cette nouvelle disposition sur les créances clients au 1^{er} janvier 2018 s'élève à 33 millions d'euros avant impôts.



(en millions d'euros)

	Décembre 2018	Décembre 2017 retraité
Valeurs brutes	1 977	1 783
Dépréciations	(102)	(104)
VALEURS NETTES DES COMPTES CLIENTS	1 875	1 679

Détail des stocks et autres tiers actifs



Principe de comptabilisation des stocks

Les stocks, conformément à la norme IAS 2 « Stocks », sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré.



Pour Edenred, les stocks se composent principalement de stocks de billetterie ProwebCE, ainsi que de cartes et de papier pour impression des titres.



(en millions d'euros)

	Décembre 2018	Décembre 2017 retraité
Stocks	27	24
TVA à récupérer	90	85
Créances vis à vis du personnel et des organismes sociaux	5	4
Créances d'impôts et taxes	40	35
Autres débiteurs	125	136
Charges constatées d'avance	21	18
VALEURS BRUTES DES STOCKS ET AUTRES TIERS ACTIFS	308	302
Dépréciations	(1)	(1)
VALEURS NETTES DES STOCKS ET AUTRES TIERS ACTIFS	307	301



Détail des autres tiers passifs



(en millions d'euros)	Décembre 2018	Décembre 2017 retraité
TVA à payer	41	35
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	84	71
Dettes d'impôts et taxes (hors IS)	22	12
Produits constatés d'avance	33	28
Autres créanciers	434	138
Total autres tiers passifs	614	284
Dettes d'IS	13	8
VALEURS DES AUTRES TIERS PASSIFS	627	292

NOTE 5 : ACTIFS NON COURANTS

5.1 . GOODWILL



A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs éventuels) acquis et à l'allocation du prix d'acquisition. L'évaluation se fait dans la devise de l'entité acquise.

Goodwill

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Goodwill ». Les goodwill sont généralement représentatifs de la présence de synergies et d'autres avantages attendus résultant du rachat des entités acquises et qui n'ont pas été reconnus comme des actifs séparés en IFRS.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises », applicables aux regroupements d'entreprises réalisés à partir du 1^{er} janvier 2010, le Groupe est amené à choisir, pour chaque prise de contrôle partielle, de comptabiliser le goodwill soit sur une base de 100% soit sur la base du pourcentage d'intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire de participations ne donnant pas le contrôle). Dans le cadre d'une comptabilisation du goodwill sur une base de 100%, un goodwill attribuable aux minoritaires est alors comptabilisé.

Le goodwill provenant de l'investissement dans une entreprise dans laquelle le Groupe exerce une influence notable, est inclus dans la valeur comptable de celle-ci.

Le goodwill provenant de l'acquisition de filiales est présenté séparément au bilan.

Les goodwill font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat est irréversible.



(en millions d'euros)	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
Valeurs brutes	1 148	1 158
Amortissements cumulés et dépréciations	(172)	(164)
TOTAL EN VALEUR NETTE	976	994

(en millions d'euros)	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
Brésil (y compris Repom et Embratic)	359	397
UTA	149	148
France (Ticket Cadeaux)	92	92
France (principalement ProwebCE)	52	49
Italie	46	46
Royaume-Uni (y compris Prepay Technologies)	43	44
Mexique	42	40
Roumanie	31	31
Finlande	19	19
Slovaquie	18	21
Pologne (Timex)*	18	-
Suède	17	18
France (Moneo Resto)	14	14
Etats-Unis	14	14
Japon	12	11
République Tchèque	13	13
Dubaï	9	8
Portugal	6	6
Autres (inférieurs à 5 millions d'euros)	22	23
TOTAL EN VALEUR NETTE	976	994

* dont 2 millions d'euros provenant d'UTA Polska, reclassé en goodwill suite à son passage de mise en équivalence à une consolidation par intégration globale

La variation des goodwill nets sur la période considérée s'analyse comme suit :



(en millions d'euros)	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
VALEUR NETTE EN DEBUT DE PERIODE	994	904
Augmentation de la valeur brute et impact des entrées de périmètre	27	174
. Allemagne (acquisition UTA) (1)	1	148
. Slovaquie (acquisition VASA) (2)	(3)	21
. France (acquisition Moneo Resto)	-	14
. Nicaragua (intégration Nectar technology)	-	3
. Brésil (intégration Embratic)	-	(13)
. Brésil (intégration Good Card)	4	-
. Pologne (acquisition Timex) (2)	18	-
. Pérou (acquisition Effectibono)	4	-
. Autres acquisitions	3	1
Cessions de l'exercice	-	-
Dépréciations (3)	(5)	(11)
Différence de conversion	(40)	(73)
VALEUR NETTE EN FIN DE PERIODE	976	994

- (1) Pour rappel, le Groupe a exercé le 20 janvier 2017 son option d'achat sur le groupe UTA permettant ainsi sa prise de contrôle
- (2) Cf Note 2 – « Acquisitions, développements et cessions »
- (3) Cf Note 5.5 – « Tests de dépréciation »

5.2 . IMMOBILISATIONS INCORPORELLES



Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les dépenses encourues au titre des projets internes sont distinguées selon qu'elles sont encourues lors de la phase de recherche ou lors de la phase de développement. Cette distinction est essentielle car elle conditionne leur traitement comptable.

Pour un projet interne, la recherche constitue la phase d'investigation préalable à l'application commerciale qui constitue la phase de développement.

Les dépenses encourues lors de la phase de recherche d'un projet interne ne sont pas immobilisées et sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont analysées afin de déterminer leur caractère capitalisable. Si les six critères définis par IAS 38.57 sont remplis simultanément, alors les dépenses sont capitalisées et amorties, selon la durée de la classe d'immobilisation auxquelles elles sont rattachées. A défaut, ces dépenses constituent des charges enregistrées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent.

Pour rappel les six critères d'IAS 38.57 à réunir afin qu'une capitalisation de charges soit possible sont les suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et
- sa capacité à évaluer de manière fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.



Le Groupe a considéré ses marques principales comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Ces immobilisations ne sont donc pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie (logiciels acquis ou générés en interne, licences et listes clients) sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue :



- licences : durée de la licence ;
- listes clients : entre 3 et 18 ans ;
- logiciels : entre 2 et 7 ans.



La valeur des immobilisations incorporelles identifiables comptabilisées à l'occasion d'un regroupement d'entreprise repose notamment sur des travaux d'experts indépendants, fondés sur des critères propres à chaque secteur d'activité, permettant leur suivi ultérieur. Les marques identifiables sont valorisées selon une approche multicritère tenant compte à la fois de leur notoriété et de la rentabilité qu'elles génèrent. Les listes clients sont quant à elles évaluées par reconstitution du coût de conquête de nouveaux clients.



Le Groupe ayant jugé qu'il n'existait pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle il s'attend à pouvoir utiliser ses marques, celles-ci ont été considérées, dans la plupart des cas, comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

(en millions d'euros)	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
VALEURS BRUTES		
Marques	66	66
Listes clients	335	338
Licences, logiciels	330	301
Autres immobilisations incorporelles	85	76
TOTAL VALEURS BRUTES	817	781
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR		
Marques	(10)	(10)
Listes clients	(111)	(92)
Licences, logiciels	(220)	(202)
Autres immobilisations incorporelles	(45)	(44)
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR CUMULES	(385)	(348)
VALEURS NETTES	432	433

Les autres immobilisations incorporelles concernent notamment des immobilisations en cours dans le cadre de projet de développement de plateformes IT.



Tableau de variation des immobilisations incorporelles :

(en millions d'euros)	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
VALEURS NETTES EN DEBUT DE PERIODE	433	313
Entrées de périmètre (*)	8	146
Immobilisations générées en interne	47	39
Acquisitions	20	26
Dotations aux amortissements	(61)	(57)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	(0)	(9)
Cessions	(0)	-
Différence de conversion	(17)	(26)
Reclassements	2	1
VALEURS NETTES EN FIN DE PERIODE	432	433

* En 2017, l'entrée de périmètre incluait 120 millions d'euros en liste clients (UTA et VASA) et 23 millions de marques UTA (cf Note 2 – « Acquisitions, développements et cessions »).



La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéfinie se compose essentiellement de marques donc le détail se présente ci-dessous :

(en millions d'€)	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
Marque UTA	23	23
Marque Kadéos	19	19
Marque ProwebCe	6	6
Marque Rikskuponger	3	3
Marque Prepay	2	2
Autres marques	3	3
Total	56	56

5.3 . IMMOBILISATIONS CORPORELLES



Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient moins les amortissements et les pertes de valeur. Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs commence dès leur mise en service.

A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité :



- agencements : entre 5 et 15 ans ;
- matériels et mobiliers : entre 4 et 7 ans.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité. Les constructions sont amorties sur un maximum de 40 années. Les autres composants sont amortis sur les mêmes durées que les autres immobilisations corporelles du Groupe.



(en millions d'euros)	Décembre 2018			Décembre 2017 Retraité		
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	VALEUR NETTE	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	VALEUR NETTE
Terrains	2	-	2	2		2
Constructions	13	(6)	7	14	(6)	8
Agencements	30	(18)	12	27	(18)	9
Matériels et mobiliers	124	(95)	29	127	(101)	26
Immobilisations en cours	2	-	2	1		1
Total	171	(119)	52	171	(125)	46



La variation des immobilisations nettes sur la période considérée s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
VALEURS NETTES EN DEBUT DE PERIODE	46	38
Entrées de périmètre	1	13
Investissements	22	17
Cessions	(1)	(1)
Dotations aux amortissements	(15)	(16)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	-	(1)
Différence de conversion	(2)	(4)
Autres reclassements	1	-
VALEURS NETTES EN FIN DE PERIODE	52	46

5.4 . PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE



Conformément à la norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », une entité doit fournir des informations relatives aux participations afin de permettre au lecteur d'évaluer :

- (a) la nature des intérêts détenus dans d'autres entités et les risques qui leur sont associés ;
- (b) les incidences de ces intérêts sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité.

Comme indiqué dans IAS 28.R, avoir une influence notable sur une entité consiste à avoir le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de cette dernière, sans toutefois exercer un contrôle (cas des intégrations globales) ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Au 31 décembre 2018, les participations dans les sociétés mises en équivalence sont principalement composées des sociétés AGES (AGES Maut System GmbH & Co KG and Ages International GmbH & Co KG) et MSC (Mercedes Service Card Beteiligungs GmbH et Mercedes Service Card GmbH & Co KG).

Impact au compte de résultat :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
Résultat des sociétés mises en équivalence	11	11
Total résultat des sociétés mises en équivalence	11	11

Impact au bilan :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
Ecart d'acquisition	-	-
Participation dans les sociétés mises en équivalence	66	62
Total Participation dans les sociétés mises en équivalence	66	62

Variation des participations dans les sociétés mises en équivalence :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
Participation dans les sociétés mises en équivalence de début de période	62	151
Passage d'UTA en intégration globale	-	(151)
Intégration d'AGES et MSC	-	62
Résultat des sociétés mises en équivalence	11	11
Acquisition de 35% de la société Goodcard	7	-
Passage d'UTA Polska en intégration globale	(2)	-
Dividendes reçus de participations mises en équivalence d'AGES et MSC	(12)	(11)
Participation dans les sociétés mises en équivalence de fin de période	66	62

AGES (Ages Maut System GmbH & Co KG and Ages International GmbH & Co KG)

Les données réelles 2018 ne sont pas disponibles à la date de l'arrêté des comptes du Groupe, aucune donnée bilancielle n'est donc présentée. Le compte de résultat correspond à 9 mois de réel et 3 mois d'estimé.

Les données sont présentées à 100%.

Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	2018
Chiffre d'affaires opérationnel	162
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits	46
Résultat avant impôt	40
Résultat net	30

MSC (MercedesService Card Beteiligungs GmbH et MercedesService Card GmbH & Co KG)

Les données réelles 2018 ne sont pas disponibles à la date de l'arrêté des comptes du Groupe, aucune donnée bilancielle n'est donc présentée. Le compte de résultat correspond à 10 mois de réel et 2 mois d'estimé.

Les données sont présentées à 100%.

Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	2018
Chiffre d'affaires opérationnel	8
Résultat d'exploitation avant autres charges et produits	6
Résultat avant impôt	6
Résultat net	5

5.5 . TESTS DE DEPRECIATION



Valeur recouvrable des immobilisations

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les *goodwill*, les immobilisations incorporelles, corporelles et les immeubles de placement font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et au minimum une fois par an pour les immobilisations à durée de vie indéfinie (catégorie limitée aux *goodwill* et aux marques).

Reprises des dépréciations

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'Actifs », les dépréciations des *goodwill* sont irréversibles. Les dépréciations se rattachant aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie telles que les marques sont, quant à elles, réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT.

Unités Génératrices de Trésorerie

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT.

Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Tous les actifs sont alloués à des UGTs. Lorsqu'il n'est pas possible d'affecter le *goodwill* sur une base non arbitraire à des UGT données, le *goodwill* peut être alloué à un groupe d'UGT ne dépassant pas le niveau du secteur opérationnel, tel que défini en Note 4 (Activités Opérationnelles).

Les indices de perte de valeur sont les suivants pour les UGT actifs :



- baisse de 15% du chiffre d'affaires opérationnel à périmètre et change constants ; ou
- baisse de 20% de l'excédent brut d'exploitation à périmètre et change constants ; ou
- tout événement ou modification d'environnement de marché indiquant un risque de perte de valeur.

Les UGT, qui constituent les secteurs opérationnels, sont identifiées par pays. Pour les pays les plus significatifs, elles sont définies par famille de solutions (Avantages aux salariés, Solutions de mobilité professionnelle et Motivation & Récompenses) dès lors qu'il s'agit d'une activité bien distincte comportant des équipes commerciales et des portefeuilles clients distincts.

Méthodes de détermination de la valeur recouvrable

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable de l'UGT avec sa valeur recouvrable, définie comme le plus haut de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité.

La valeur nette comptable correspond à la valeur nette comptable des capitaux engagés.

Chez Edenred, elle se décompose ainsi :



- *goodwill*
- immobilisations corporelles et incorporelles
- BFR hors *float* y compris dette d'IS



Le float correspond au besoin en fonds de roulement d'exploitation, soit les titres de services à rembourser diminués des créances clients.

Les tests de dépréciation sont réalisés en deux étapes :

- première étape : le Groupe compare la valeur nette comptable des UGT/groupes d'UGT avec un multiple de l'Excédent Brut d'Exploitation jugé représentatif de la juste valeur diminuée du coût des ventes. Le Groupe considère qu'un écart supérieur à 20% entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur nette comptable est synonyme d'une perte de valeur potentielle ;
- deuxième étape : lorsqu'un risque de perte de valeur est identifiée selon cette méthode ou en cas de modification des circonstances économiques du pays ou propres à l'activité locale, un test fondé sur les flux futurs de trésorerie est effectué afin de déterminer la perte de valeur potentielle par comparaison avec la valeur nette comptable.



La méthodologie appliquée est la suivante :

Etape 1 : Juste valeur diminuée du coût des ventes	Etape2* : Valeur d'utilité
<p>Multiple de l'excédent brut d'exploitation: Ce procédé est une méthode de reconstitution de la juste valeur diminuée des coûts de vente et permet d'approcher au mieux la valeur de réalisation d'une UGT en cas de mise en vente. Cette méthode consiste à calculer l'EBITDA moyen des deux dernières années réalisé par l'UGT puis à lui appliquer un multiple en fonction de la situation géographique du pays ainsi que du risque spécifique au pays. Les multiples retenus correspondent à des moyennes de transactions ayant eu lieu sur le marché et dans une fourchette comparable aux multiples de valorisation du groupe Edenred. En cas d'identification d'une perte de valeur potentielle, un test sur les flux futurs de trésorerie est alors réalisé (Etape 2).</p>	<p>Valeur fondée sur un test de flux de trésorerie actualisés: Les projections utilisés sont conformes aux plans d'affaires à 5 ans validés par le Conseil d'Administration. Le taux retenu en 2018 pour l'actualisation des flux futurs est le WACC (Weighted Average Cost of Capital) après impôt du Groupe, décliné par pays et par types d'activités. Le taux de croissance à l'infini est lui, adapté, en fonction de l'évolution économique de chacun des pays.</p>

* Effectuée dans deux cas :

- si la première méthode a montré des signes de perte de valeur ;
- si la filiale ou le pays présente des circonstances économiques particulières.

A l'issue de ce test, si cette évaluation met en évidence une dépréciation à comptabiliser, celle-ci est égale à la différence entre la valeur nette comptable des capitaux engagés et la valeur d'utilité de l'UGT testée. Cette dépréciation est affectée d'abord à la réduction de valeur des *goodwill* de l'UGT/groupe d'UGT, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT/groupe d'UGT.



Les UGT suivantes ont fait l'objet de test selon la valeur d'utilité au cours de l'exercice 2018 :

Brésil (Repom), Royaume-Uni (Prepay Technologies), UTA, Slovaquie, Japon, Colombie, Chili, Uruguay, Malaisie (Cardtrend), USA (Nutrisavings), Nicaragua (Nectar Technology).

Les UGT suivantes ont fait l'objet de test selon la valeur d'utilité au cours de l'exercice 2017 :

Brésil (Ticket Servicios, Ticket Log, Repom & Accentiv), Royaume-Uni (Edenred UK & Prepay Technologies), Japon, Colombie, Portugal, Malaisie, Russie et Inde.

Les risques potentiels induits par le Brexit et la situation au Brésil ont été pris en compte dans le cadre de la réalisation des tests de valeur effectués au 31 décembre 2018.

Pertes de valeurs comptabilisées

Les pertes de valeur cumulées portant sur les actifs corporels et incorporels s'élèvent à (227) millions d'euros au 31 décembre 2018, contre (219) millions d'euros au 31 décembre 2017. Une perte de valeur de (5) millions d'euros a été comptabilisée sur l'exercice 2018, dont (3) millions d'euros sur le *goodwill* de la Malaisie et (2) millions d'euros sur le *goodwill* de la Russie (cf. Note 10.1).



Les actifs corporels et incorporels des UGT concernées par les pertes de valeur cumulées se détaillent comme suit :



(en millions d'euros)	Décembre 2018				Décembre 2017 Retraité			
	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette
Goodwill	1 148	-	(172)	976	1 158	-	(164)	994
Marques	66	-	(10)	56	66	-	(10)	56
Listes clients	335	(89)	(21)	225	338	(71)	(21)	246
Autres immobilisations incorporelles	415	(240)	(24)	151	377	(222)	(24)	131
Immobilisations corporelles	171	(119)	-	52	171	(125)	-	46
TOTAL	2 135	(448)	(227)	1 460	2 110	(418)	(219)	1 473

Hypothèses clés



En 2018, le taux d'actualisation fondé sur le WACC (Weighted Average Cost of Capital) s'élève en moyenne à 9,0% pour le Groupe (9,2% en 2017).



	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
	2018	2017	2018 *	2017
Europe hors France	7.8% - 11.2%	7.9% - 14.3%	2.0% - 2.5%	1.8% - 4.0%
Amérique latine	10.6% - 14.7%	12.6% - 14.6%	3.0% - 6.1%	3.0% - 4.5%
Reste du Monde	7.0% - 17.0%	6.7% - 13.6%	1.2% - 4.0%	1.6% - 5.0%

(*) Source : prévision d'inflation du FMI pour 2023

Analyses de sensibilité

Sensibilité aux taux



(en millions d'euros)	Décembre 2018							
	Sensibilité au WACC				Sensibilité au taux de croissance à l'infini			
	+100 bp	+50 bp	-50 bp	-100 bp	-100 bp	-50 bp	+50 bp	+100 bp
France	-	-	-	-	-	-	-	-
Europe hors France	-	-	-	-	-	-	-	-
Amérique latine	-	-	-	-	-	-	-	-
Reste du Monde	(3)	(2)	1	1	(2)	(1)	1	1

(en millions d'euros)	Décembre 2017							
	Sensibilité au WACC				Sensibilité au taux de croissance à l'infini			
	+100 bp	+50 bp	-50 bp	-100 bp	-100 bp	-50 bp	+50 bp	+100 bp
France	-	-	-	-	-	-	-	-
Europe hors France	(1)	(0)	-	-	(0)	(0)	-	-
Amérique latine	-	-	-	-	-	-	-	-
Reste du Monde	(4)	(2)	3	6	(3)	(1)	2	4

Au 31 décembre 2018, les variations du WACC (*Weighted Average Cost of Capital*) et du taux de croissance à l'infini auraient sur la zone Reste du Monde les impacts suivants :

Concernant les taux d'actualisation, les impacts sur le montant de la perte à comptabiliser seraient les suivants :

- Une hausse de 50 points de base aurait augmenté la perte à comptabiliser d'environ 2 millions d'euros pour la zone Reste du Monde.
- Une hausse de 100 points de base aurait augmenté la perte à comptabiliser d'environ 3 millions d'euros pour la zone Reste du Monde.

Concernant les taux de croissance à l'infini, les impacts sur le montant de la perte à comptabiliser seraient les suivants :

- Une baisse de 50 points de base aurait augmenté la perte à comptabiliser d'environ 1 million pour la zone Reste du Monde.
- Une baisse de 100 points de base aurait augmenté la perte à comptabiliser d'environ 2 millions d'euros pour la zone Reste du Monde.

Sensibilité aux hypothèses de croissance



Décembre 2018				
(en millions d'euros)	Sensibilité à la croissance de l'activité		Sensibilité au taux de marge	
	-10%	+10%	-100 bp	+100 bp
France				
Europe hors France	-	-	-	-
Amérique latine	-	-	-	-
Reste du Monde	(1)	2	(1)	1

La croissance de l'activité est mesurée par la croissance en données comparables du volume d'affaires. Le taux de marge correspond au rapport entre résultat d'exploitation courant hors amortissements, provisions et dépréciations et chiffre d'affaires opérationnel.

Au 31 décembre 2018, une diminution de 10% du volume d'affaires aurait augmenté d'un montant d'environ 1 million d'euros la perte de valeur à comptabiliser.

Au 31 décembre 2018, une diminution de 100 points de base du taux de marge aurait augmenté d'un montant d'environ 1 million d'euros la perte de valeur à comptabiliser.

5.6 . DETAIL DES AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATION



Les amortissements, provisions et dépréciations reflètent les coûts de détention opérationnels des actifs en propriété, ainsi que les amortissements liés à la réévaluation à la juste valeur des actifs réalisés dans le cadre de regroupements d'entreprises.

(en millions d'euros)	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
Amortissements liés aux réévaluations à la juste valeur des actifs lors de regroupements d'entreprises	21	22
Autres amortissements	54	51
TOTAL	75	73

Au 31 décembre 2018, les montants d'amortissement liés à la réévaluation à la juste valeur des actifs comprennent principalement (6) millions d'euros sur UTA et (7) millions d'euros sur Embratec.



NOTE 6 : ELEMENTS FINANCIERS

6.1 . RESULTAT FINANCIER



Le résultat financier comprend :

- les charges ou produits d'intérêts sur les emprunts, les autres passifs financiers et les prêts et créances ;
- le résultat de change sur opérations financières ;
- les dotations / reprises de provisions financières.



(en millions d'euros)	Décembre 2018	Décembre 2017
Coût de l'endettement brut	(47)	(65)
Effet des instruments de couverture	18	20
Produits générés par la trésorerie et autres placements de trésorerie	10	8
Coût de l'endettement net	(19)	(37)
Gains (Pertes) sur écarts de change	4	2
Autres produits financiers	1	1
Autres charges financières	(23)	(16)
RESULTAT FINANCIER	(37)	(50)

Les effets des instruments de couverture correspondent aux charges et produits d'intérêts sur les swaps de taux d'intérêts comme présentés en Note 6.6 « Instruments financiers et gestion des risques de marché ».

Les postes des autres produits financiers et autres charges financières sont principalement constitués de frais bancaires, d'agios et d'intérêts divers, de charges à répartir, de primes d'émission d'emprunt et de dépréciations à caractère financier.

6.2 . ACTIFS FINANCIERS



Un actif financier tel que défini par la norme IFRS 9 est un droit contractuel à un avantage économique qui se traduira in fine par la réception d'un flux de trésorerie ou d'un instrument de capitaux propres. Lors de sa première comptabilisation au bilan, un actif financier est évalué à sa juste valeur majorée, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition de cet actif. Cette juste valeur initiale correspond au prix d'acquisition de l'instrument.



L'évaluation et la comptabilisation des actifs et des passifs financiers sont définies par la norme IFRS 9 « Instruments financiers »

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque et seulement lorsque ce dernier devient une partie selon les dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont classés selon les catégories définies par la norme IFRS 9 :

- **Coût amorti** : une des conditions d'éligibilité d'un instrument de dette à la comptabilisation au coût amorti est que ses termes contractuels ne donnent droit qu'au paiement du principal (qui correspond à la juste valeur de l'actif financier lors de sa comptabilisation initiale et des intérêts, critère dit du « prêt basique ») (SPPI : « solely payments of principal and interest »). Cette catégorie comprend principalement :
 - les dépôts à terme et les prêts à des sociétés non consolidées. Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés à leur juste valeur.
 - les obligations et les titres de créances négociables dont la particularité est d'être **détenus jusqu'à l'échéance**. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs sont détenus jusqu'à échéance correspondant à leur juste valeur.

A chaque clôture, ces actifs sont enregistrés au coût amorti. Ils font l'objet d'une dépréciation en date d'arrêt s'il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement. Pour ces deux catégories, la comptabilisation au coût amorti est équivalente à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais ou de coûts significatifs

- **A la juste valeur par résultat** : les parts de SICAV et de fonds commun de placement sont comptabilisées dans la catégorie « **Juste valeur par résultat** ». Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en compte de résultat.
- **la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (OCI)** : les instruments financiers dérivés actifs éligibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur, et les variations sont enregistrés en autres éléments du résultat global (OCI).

6.2.1. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les actifs financiers non courants sont principalement constitués de Titres de participations et des dépôts et cautionnements.

(en millions d'euros)	Décembre 2018			Décembre 2017 Retraité		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Titres de participations*	35	(1)	34	34	(5)	29
Dépôts et cautionnements	12	-	12	10	-	10
Autres	2	-	2	2	-	2
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	49	(1)	48	46	(5)	41

* dont la revalorisation est comptabilisée par résultat

6.2.2. ACTIFS FINANCIERS COURANTS



(en millions d'euros)

	Décembre 2018			Décembre 2017 Retraité		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Autres actifs financiers courants	2	-	2	3	(1)	2
Créances sur cessions d'actifs	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés	44	-	44	41	-	41
ACTIFS FINANCIERS COURANTS	46	-	46	44	(1)	43

Le poste des « Autres actifs financiers courants » est principalement constitué de prêts courants avec des contreparties externes classés dans la catégorie « Prêts et créances ».

Les instruments dérivés sont comptabilisés selon les principes de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Leur traitement comptable est détaillé dans la Note 6.6 « Instruments financiers et gestion des risques de marché ».

6.3 . TRESORERIE ET AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE



Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités bancaires ainsi que les placements à court terme dans des instruments monétaires. Pour être classés dans le poste « Equivalents de trésorerie », les placements doivent respecter les critères de la norme IAS 7. Ces placements correspondent essentiellement à des dépôts à terme bancaires et à des comptes bancaires rémunérés sans risque en capital. Ils ont une échéance inférieure ou égale à trois mois lors de leur souscription et sont convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Autres placements de trésorerie

Le poste « Autres placements de trésorerie » comprend les placements dont l'échéance est supérieure à trois mois et inférieur à un an. Bien que très liquides et peu sensibles aux risques de taux et de change, ces placements ne sont plus inclus dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie, conformément à la norme IAS 7. Ce poste contient également les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie faisant l'objet de restrictions liées à des réglementations propres à certains pays (contrôle des changes, etc.).

Comptabilisation

Les éléments entrant dans les catégories « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Autres placements de trésorerie » sont des actifs financiers comptabilisés selon les principes de la norme IFRS 9 (cf note 6.3) relative aux instruments financiers et de ses amendements.



Les postes « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Autres placements de trésorerie » sont tous deux retenus dans le calcul de l'endettement net.





(en millions d'euros)	Décembre 2018			Décembre 2017 Retraité		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Disponibilités	865	-	865	306	-	306
Dépôts à terme et assimilés à moins de 3 mois	423	-	423	297	-	297
Obligations et titres de créances négociables	32	-	32	-	-	-
SICAV et FCP à moins de 3 mois	17	-	17	26	-	25
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	1 337	-	1 337	629	-	629
Dépôts à terme et assimilés à plus de 3 mois	491	(1)	490	750	(4)	746
Obligations et titres de créances négociables	163	-	163	20	-	20
SICAV et FCP à plus de 3 mois	1	-	1	1	-	1
AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE	655	(1)	654	771	(4)	767
TOTAL TRESORERIE ET AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE	1 992	(1)	1 991	1 400	(4)	1 396

Il convient de considérer un montant de 500 millions d'euros additionnels non récurrents au 31 décembre 2018 dans le poste « Disponibilités » et donc non comparable avec la position au 31 décembre 2017. En effet, le groupe a contracté un emprunt obligataire public de 500 millions d'euros avec mise à disposition des fonds le 6 décembre 2018 aux fins de financer partiellement l'acquisition de CSI dont le décaissement est intervenu le 9 janvier 2019 au closing de la transaction (cf Note 2 « Acquisitions, développements, et cessions »).

6.4 . DETTES FINANCIERES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS



Dettes financières

Les emprunts non bancaires (obligataires, placement privé format Schuldschein, ...) et les emprunts bancaires sous forme d'emprunt, de tirages de lignes de crédit et découverts bancaires portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission.

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti. Le coût amorti utilise la méthode du taux effectif d'intérêt incluant les différents frais d'émission ainsi que les éventuelles primes de remboursement et d'émission.



(en millions d'euros)	Décembre 2018			Décembre 2017 Retraité		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts non bancaires *	2 197	-	2 197	1 681	-	1 681
Emprunts bancaires	16	66	82	67	68	135
Neu CP	-	210	210	-	-	-
DETES FINANCIERES	2 213	276	2 489	1 748	68	1 816
BANQUES CREDITRICES	-	21	21	-	54	54
Dépôts et cautionnements	1	13	14	1	13	14
Engagements d'achat sur intérêts ne conférant pas le contrôle	57	102	159	14	209	223
Instruments dérivés	-	6	6	-	23	23
Autres	3	4	7	2	4	6
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	61	125	186	17	249	266
DETES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	2 274	422	2 696	1 765	371	2 136

*Emprunts non bancaires retraités de la norme 9 (cf. Note 1.3 "Changements de méthodes comptables - Application d'IFRS15 et IFRS 9")

Les dettes et autres passifs financiers ne sont assortis d'aucune clause particulière (dont notamment des covenants) susceptible d'en modifier significativement les termes.

Dettes financières

Emprunts non bancaires

Emprunts obligataires

Le Groupe a annoncé le 29 novembre 2018 une émission obligataire publique pour un montant de 500 millions d'euros, d'une durée de 7 ans et 3 mois, assortie d'un coupon de 1,875%. Ce nouvel emprunt obligataire participera au financement de l'acquisition de CSI.

Au 31 décembre 2018, le Groupe présente un encours brut d'emprunts obligataires de 1 975 millions d'euros qui se ventile ainsi :

Date d'émission	Montant en M€	Coupon	Échéance
			7 ans & 3 mois
06/12/2018	500	1,875%	06/03/2026
			10 ans
30/03/2017	500	1,875%	30/03/2027
			10 ans
10/03/2015	500	1,375%	10/03/2025
			7 ans
30/10/2013	250	2,625%	30/10/2020
			10 ans
23/05/2012	225	3,75%	23/05/2022
Encours brut emprunts obligataires	1 975		

Pour rappel, le montant de l'encours brut d'emprunts obligataires s'élevait à 1 475 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Date d'émission	Montant en M€	Coupon	Échéance
			10 ans
30/03/2017	500	1,875%	30/03/2027
			10 ans
10/03/2015	500	1,375%	10/03/2025
			7 ans
30/10/2013	250	2,625%	30/10/2020
			10 ans
23/05/2012	225	3,75%	23/05/2022
Encours brut emprunts obligataires	1 475		

Autres emprunts non bancaires

Au 31 décembre 2018, le placement privé de 250 millions d'euros en financement Schuldschein présente différentes tranches en maturité et type de taux à l'émission pour un total se répartissant comme suit :

Taux		Montant en M€	Coupon	Échéance
Fixe	1,05%	45	5	29/06/2021
Variable	Euribor 6 mois * +105 bp	68	5	29/06/2021
Fixe	1,47%	32	7	29/06/2023
Variable	Euribor 6 mois * +130 bp	105	7	29/06/2023
Total de l'emprunt Schuldschein		250		

* Euribor 6 mois floor à 0%

Emprunts bancaires

 Une dette en reais brésiliens (BRL) pour financer les besoins généraux d'activité a été mise en place sur le premier semestre 2016 pour un total de 500 millions de reais (113 millions équivalent euros au taux de change de clôture du 31 décembre 2018), dont 250 millions ont été remboursés en juin 2018 et 250 millions à échéance mai 2019.

Le Groupe présente un encours d'emprunts bancaires de 77 millions d'euros au 31 décembre 2018, dont 250 millions en reais brésiliens (58 millions équivalent euros).

Programme NEU CP

En mars 2018, Edenred a enregistré auprès de la banque de France un programme de dette à court terme NEU CP (Negotiable European Commercial Paper - nouveau format des billets de trésorerie-) d'un plafond de 500 millions d'euros destiné à financer les besoins de financement court terme à des conditions compétitives, essentiellement liés au cycle d'activité. Au 31 décembre 2018, l'encours de dette financière court terme du programme s'élevait à 210 millions d'euros.

Analyse par échéance – Valeurs comptables

Au 31 décembre 2018



(en millions d'euros)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024 et au-delà	Décembre 2018
Dettes et autres passifs financiers	422	284	137	244	137	1 472	2 696
Total	422	284	137	244	137	1 472	2 696

Au 31 décembre 2017



(en millions d'euros)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023 et au-delà	Décembre 2017 Retraité
Dettes et autres passifs financiers	371	84	254	112	239	1 076	2 136
Total	371	84	254	112	239	1 076	2 136

Ligne de crédit

Au 31 décembre 2018, Edenred disposait de 700 millions d'euros de ligne de crédit confirmée non utilisée avec une échéance juillet 2023. Cette ligne est destinée à financer les besoins généraux liés à l'activité du Groupe.

La maturité du crédit syndiqué de 700 millions d'euros a été étendue le 29 juin 2018 d'une nouvelle année par rapport à sa maturité au 21 juillet 2022 suite à l'exercice de l'option d'extension par Edenred auprès du pool des prêteurs. Chaque prêteur a accepté cette extension réaffirmant sa confiance auprès du Groupe. Cette nouvelle maturité de 5 ans offre une période de disponibilité jusqu'en juillet 2023.

6.5 . ANALYSE DE L'ENDETTEMENT NET ET DE LA TRESORERIE NETTE



(en millions d'euros)

	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
Dettes financières non courantes	2 213	1 748
Autres passifs financiers non courants	61	17
Dettes financières courantes	276	68
Autres passifs financiers courants	125	249
Banques créditrices	21	54
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	2 696	2 136
Actifs financiers courants	(46)	(43)
Autres placements de trésorerie	(654)	(768)
Trésorerie & équivalents de trésorerie	(1 337)	(628)
TRESORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	(2 037)	(1 439)
DETTE NETTE	659	697



(en millions d'euros)

	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
Dette nette début de période	697	588
Augmentation (diminution) des dettes financières non courantes	464	410
Augmentation (diminution) des autres passifs financiers non courants	44	(33)
Diminution (augmentation) des autres placements de trésorerie	114	(33)
Diminution (augmentation) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, net des banques créditrices	(741)	22
Augmentation (diminution) des autres postes financiers	81	(241)
Augmentation (diminution) de la dette nette sur la période	(38)	125
Impact IFRS 9	-	(16)
DETTE NETTE FIN DE PERIODE	659	697

6.6 . INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ



Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux risques auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités. Les risques couverts sont le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

En application de la norme IFRS 9, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, puis réévalués à leur juste valeur à chaque clôture. L'intention d'utilisation de l'instrument dérivé détermine sa classification IFRS et a fortiori la comptabilisation des variations de juste valeur.

La plupart des dérivés de taux et de change utilisés par Edenred sont qualifiés d'instruments de couverture. La comptabilité de couverture est applicable si et seulement si les conditions prévues par la norme IAS 39 sont remplies, à savoir :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de la mise en place de l'instrument de couverture ;
- « l'efficacité » de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine et à chaque arrêté de façon prospective et rétrospective.

Instruments financiers qualifiés de couverture

Lorsque les instruments financiers dérivés sont qualifiés d'instruments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont qualifiés :

- de couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme non comptabilisé ; ou
- de couverture de flux de trésorerie.

Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie
Une couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition au risque de variation de juste valeur d'un passif financier ou d'un engagement ferme non comptabilisé. La variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée en résultat de la période, symétriquement à la variation de l'élément couvert. Ces deux réévaluations se compensent au sein des mêmes rubriques du compte de résultat, au montant près de la "part inefficace" de la couverture.	Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou à une transaction prévue hautement probable. La variation de juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée en capitaux propres pour la "part efficace" de la couverture et en résultat de la période pour la "part inefficace". Les montants accumulés dans les capitaux propres sont repris en résultat sur la période pendant laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

Dans le cadre de relations de couverture de flux de trésorerie, de la cession ou de l'échéance d'un instrument de couverture, ou dès lors qu'un instrument de couverture ne remplit plus les critères requis pour bénéficier de la comptabilité de couverture, le montant accumulé dans les capitaux propres à cette date demeure dans les capitaux propres jusqu'à la date à laquelle la transaction prévue est finalement comptabilisée en résultat.

Lorsqu'il s'avère qu'une transaction prévue ne se produira pas, le montant des gains et pertes accumulés dans les capitaux propres est immédiatement comptabilisé en résultat.

Autres instruments dérivés

Les instruments dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont classés dans la catégorie « Juste valeur par résultat ». Leurs variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat financier.

Risque de taux : Analyse taux fixe / taux variable

1) Impact des couvertures

Avant couverture

Les dettes financières avant opérations de couverture se décomposent comme suit :



(en millions d'euros)	Décembre 2018			Décembre 2017 Retraité		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe (1)	2 313	2,1%	93%	1 641	2,9%	90%
Dettes à taux variable	176	1,4%	7%	175	1,3%	10%
DETTES FINANCIERES	2 489	2,0%	100%	1 816	2,8%	100%

(1) Les taux mentionnés pour la dette à taux fixe correspondent aux taux contractuels (soit 3,750%, 2,625%, 1,375%, 1,875% et 1,875%) appliqués au nombre de jours exact de l'année divisé par 360.

Après couverture

Après opérations de couverture de taux, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :



(en millions d'euros)	Décembre 2018			Décembre 2017 Retraité		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe	455	1,1%	18%	290	4,4%	16%
Dettes à taux variable	2 034	1,2%	82%	1 526	1,3%	84%
DETTES FINANCIERES	2 489	1,2%	100%	1 816	1,8%	100%

2) Couverture du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux est couvert par des swaps de taux receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable qui permettent de variabiliser la dette à taux fixe, ainsi que par des swaps de taux receveurs du taux fixe et payeurs du taux variable qui permettent de fixer les placements à taux variables :

- swaps en couverture de la dette en Euro : notionnel de 1 932 millions d'euros pour une dette sous-jacente de 2 052 millions d'euros et une juste valeur de 20 millions d'euros représentant un actif financier ;
- swaps en couverture de la dette bancaire en BRL : notionnel de 56 millions d'euros pour une dette sous-jacente de 250 millions de reais brésiliens et une juste valeur de 1 millions d'euros représentant un actif financier ;
- swaps en couverture de placements en BRL : notionnel de 315 millions d'euros pour des placements sous-jacents de 1 400 millions de reais brésiliens et une juste valeur de 17 millions d'euros représentant un actif financier ;
- swaps en couverture de placements en MXN : notionnel de 44 millions d'euros pour des placements sous-jacents de 1 000 millions de pesos mexicains et une juste valeur de 1 million d'euros représentant un passif financier.

Selon la norme IFRS9, les swaps adossés à la dette sont documentés dans le cadre de relations de couverture de juste valeur et les swaps adossés aux placements sont documentés en couverture de flux de trésorerie. Les impacts en compte de résultat sont non significatifs dans la mesure où le ratio

d'efficacité est proche de 100%.

(en millions d'euros)	Montant notionnel	Juste valeur	2019	2020	2021	2022	2023 et au-delà
BRL : swaps receveur de taux fixe (1)	315	17	64			116	135
BRL : swaps payeurs de taux variable (2)	56	1	56				
EUR : swaps payeurs de taux fixe	50	(1)				50	
EUR : swaps payeurs de taux variable	1 882	21		125		275	1 482
MXN : swaps receveurs de taux fixe(3)	44	(1)					44
TOTAL	2 347	37	120	125	-	441	1 661

(1) dont 1 340 MBRL équivalent de 302 M€ en couverture de placements de l'entité Ticket Serviços

(2) 250 MBRL équivalent de 56 M€ en couverture de dette de l'entité Ticket Serviços SA

(3) 1 000 MMXN équivalent de 44 M€ en couverture de placements de l'entité Edenred Mexico

3) Sensibilité au risque de taux

Edenred est soumis au risque de variation des taux d'intérêt sur son résultat compte tenu :



- des flux d'intérêts relatifs à l'endettement brut à taux variable, après effet des couvertures ;
- des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie pour la partie inefficace des relations de couverture.

L'analyse présentée est effectuée en retenant l'hypothèse que la dette financière brute et les notionnels d'instruments dérivés au 31 décembre 2018 restent identiques sur une année.

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêt (principalement Euribor 3 mois) à la clôture aurait pour effet une hausse ou une baisse des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Résultat		Capitaux propres	
	baisse des taux de 100 bp *	hausse des taux de 100 bp	baisse des taux de 100 bp *	hausse des taux de 100 bp
Dettes à taux variable après couverture	16	(16)		
Instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	-	-	-	-
TOTAL	16	(16)	-	-

* Baisse des taux de 100 bp y compris dans les niveaux négatifs

Risque de change : Analyse par devise

1) Impact des couvertures

Avant couverture

Les dettes financières hors opérations de couverture se décomposent comme suit :

 (en millions d'euros)	Décembre 2018			Décembre 2017 Retraité		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	2 423	1,8%	97%	1 681	2,0%	93%
Autres dev ises	66	12,1%	3%	135	12,1%	7%
DETTES FINANCIERES	2 489	2,0%	100%	1 816	2,8%	100%

Après couverture

Après opérations de couverture de change, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :

 (en millions d'euros)	Décembre 2018			Décembre 2017 Retraité		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
EUR	2 420	1,0%	97%	1 672	1,2%	92%
Autres dev ises	69	6,6%	3%	144	9,0%	8%
DETTES FINANCIERES	2 489	1,2%	100%	1 816	1,8%	100%

2) Couverture du risque de change



Pour chaque devise, la « valeur nominale » représente le montant vendu ou acheté à terme dans cette devise. La juste valeur est la différence entre le montant contrevalorisé au cours à terme en date de clôture (différent du cours à terme contractuel) et le cours spot à la date de mise en place de la couverture.

Toutes les opérations de change effectuées par le Groupe et listées ci-dessous sont des opérations de couverture. Elles sont principalement adossées à des prêts ou emprunts intra-groupe en devises et sont documentées au plan comptable dans des relations de couvertures de juste valeur.

Au 31 décembre 2018, la valeur de marché de l'ensemble des dérivés de change représente un actif de 1 million d'euros.

Elle se détaille comme suit :

 (en millions d'euros)	Valeur nominale	Juste valeur	2019	2020	2021	2022	2023	2024 et au-delà
	GBP	102	0	0	-	-	-	-
MXN	3	(0)	(0)	-	-	-	-	-
PLN	7	(0)	(0)	-	-	-	-	-
USD	435	1	1	-	-	-	-	-
ACHATS A TERME ET SWAPS DE CHANGE	547	1	1	-	-	-	-	-
CZK	0	0	0	-	-	-	-	-
HKD	3	0	0	-	-	-	-	-
USD	0	(0)	(0)	-	-	-	-	-
VENTES A TERME ET SWAPS DE CHANGE	3	(0)	(0)	-	-	-	-	-
TOTAL	550	1	1	-	-	-	-	-



3) Sensibilité au cours de change

Une variation de 10 % du taux de change des principales devises aurait les effets suivants sur le résultat d'exploitation avant autres charges et produits du Groupe : Brésil (BRL) 17 millions d'euros et Mexique (MXN) 4 millions d'euros.

Risque de liquidité

Les tableaux ci-dessous présentent l'échéancier des paiements liés aux dettes financières, intérêts inclus.



Les calculs de flux futurs de trésorerie sur intérêts sont établis sur la base des conditions de marché de taux à la date du 31 décembre 2018. Les taux variables sont estimés avec la courbe des taux anticipés et les taux fixes sont connus d'avance. Les flux futurs de remboursement de dette sont effectués sans renouvellement des dettes arrivant à échéance.

Au 31 décembre 2018

 (en millions d'euros)	Décembre 2018	Total						2024 et
	Valeur au bilan	des flux contra- ctuels	2019	2020	2021	2022	2023	au-delà
Emprunts obligataires	1 948	1 948	-	253	-	238	-	1 457
Schuldschein	249	249	-	-	112	-	137	-
Neu CP	210	210	210	-	-	-	-	-
Emprunts bancaires	82	82	67	5	5	5	0	-
Intérêts futurs	n.a	242	46	42	37	31	27	59
DETTES FINANCIERES	2 489	2 731	323	300	154	274	164	1 516
Banques créditrices	21	21	21	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	186	186	124	26	20	1	-	15
Intérêts futurs	n.a	(20)	(19)	(15)	(9)	(2)	4	21
BANQUES CREDITRICES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	207	187	126	11	11	(1)	4	36
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	2 696	2 918	449	311	165	273	168	1 552

Au 31 décembre 2017

 (en millions d'euros)	Décembre 2017	Total						2023 et
	Valeur au bilan	des flux contra- ctuels	2018	2019	2020	2021	2022	au-delà
Emprunts Obligataires	1 681	1 681			254	112	239	1 076
Emprunts Bancaires	135	135	68	67	-	-	-	-
Intérêts futurs	n.a	223	45	37	34	28	23	56
DETTES FINANCIERES	1 816	2 039	113	104	288	140	262	1 132
Banques créditrices	54	54	54	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	266	266	249	17	-	-	-	-
Intérêts futurs	n.a	(9)	(17)	(12)	(6)	(1)	3	24
BANQUES CREDITRICES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	320	311	286	5	(6)	(1)	3	24
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	2 136	2 350	399	109	282	139	265	1 156

Risque de crédit et contrepartie



Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé aux risques de défaillance de ses contreparties lorsque celles-ci se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

Ainsi, le Groupe est exposé à des risques de crédit en cas de défaillance de ses clients, ainsi qu'au risque de contrepartie dans le cadre du placement de sa trésorerie et de la souscription de produits dérivés.

Avec plusieurs dizaines de milliers d'entreprises et collectivités clientes au 31 décembre 2018, le Groupe dispose d'un portefeuille de clients extrêmement diversifié. En outre, ce portefeuille inclut tout type de clients (grands comptes, « *middle market* », Etat et collectivités locales, etc.).

En termes de diversification des établissements financiers, le Groupe a conclu des opérations de placements avec des contreparties de premier plan, dont les ratings de catégorie *Investment Grade* représentent environ 80 % des encours confiés.

En termes de concentration des contreparties, le risque maximal en termes d'encours sur une même contrepartie représente moins de 15 % des encours confiés à la date de clôture.

Instruments financiers



Valeur de marché des instruments financiers

(en millions d'euros)	Valeur au bilan Décembre 2018	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Dettes au coût amorti	Prêts et créances	Instru- ments dérivés
ACTIF							
Actifs financiers non courants	47	-	34	-	-	13	-
Clients (nets)	1 949	-	-	-	-	1 949	-
Créances vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	5	-	-	-	-	5	-
Autres débiteurs (nets)	125	-	-	-	-	123	-
Charges constatées d'avance	21	-	-	-	-	21	-
Fonds réservés	1 402	1 415	-	-	-	1 402	-
Actifs financiers courants	46	-	-	-	-	2	44
Autres placements de trésorerie	654	661	1	-	-	653	-
Trésorerie & équivalents de trésorerie	1 337	1 337	17	455	-	865	-
TOTAL	5 586	3 413	52	455	-	5 033	44
PASSIF							
Dettes financières non courantes	2 213	2 251	-	-	2 251	-	-
Autres passifs financiers non courants	61	61	-	-	61	-	-
Dettes financières courantes	276	276	-	-	276	-	-
Banques créditrices	21	21	-	-	21	-	-
Autres passifs financiers courants	125	125	-	-	119	-	6
Titres à rembourser	4 958	-	-	-	4 958	-	-
Fournisseurs	224	-	-	-	224	-	-
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	84	-	-	-	84	-	-
Autres créanciers	434	-	-	-	434	-	-
Produits constatés d'avance	33	-	-	-	33	-	-
TOTAL	8 429	2 734	-	-	8 461	-	6

Valorisation des actifs et passifs financiers à la juste valeur



Il existe trois hiérarchies de juste valeur

- **Niveau 1** : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques ;
- **Niveau 2** : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au Niveau 1 qui sont observables pour l'actif et le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- **Niveau 3** : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).



(en millions d'euros)	Juste valeur Décembre 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
ACTIF				
Actifs financiers non courants	34	-	-	34
Actifs financiers courants	44	-	44	-
Autres placements de trésorerie	1	1	-	-
Trésorerie & équivalents de trésorerie	17	17	-	-
TOTAL	96	18	44	34
PASSIF				
Dettes financières non courantes	-	-	-	-
Autres passifs financiers non courants	-	-	-	-
Dettes financières courantes	-	-	-	-
Banques créditrices	-	-	-	-
Autres passifs financiers courants	6	-	6	-
TOTAL	6	-	6	-

Instruments financiers dérivés



(en millions d'euros)	Qualification IFRS	Décembre 2018			Décembre 2017 Retraité		
		Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale	Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale
Instruments financiers Actif							
Instruments dérivés de taux	Cash-Flow Hedge	16	359	-	14	217	-
Instruments dérivés de taux	Fair Value Hedge	26	1 636	-	22	393	-
Instruments dérivés de taux	Trading	-	-	-	3	50	-
Instruments dérivés de change	Fair Value Hedge	-	-	3	2	-	147
Instruments dérivés de change	Cash-Flow Hedge	1	-	544	-	-	-
Instruments financiers Passif							
Instruments dérivés de taux	Cash-Flow Hedge	-	-	-	(1)	88	-
Instruments dérivés de taux	Fair Value Hedge	(5)	352	-	(13)	1 002	-
Instruments dérivés de taux	Trading	-	-	-	(1)	50	-
Instruments dérivés de change	Fair Value Hedge	-	-	3	(8)	-	231
INSTRUMENTS FINANCIERS NETS		38	2 347	550	18	1 800	378



L'évaluation des dérivés au 31 décembre 2018 a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de valeur au titre du risque de crédit (CVA) conformément à IFRS 13.

Le CVA, calculé pour une contrepartie donnée, résulte du produit : (i) de la valeur de marché des instruments dérivés négociés avec cette contrepartie si elle est positive, (ii) de la probabilité de défaut et (iii) de la perte en cas de défaut. Au 31 décembre 2018, les ajustements au titre du risque de crédit sont non significatifs.

Réserves de juste valeur des instruments financiers

Les réserves de juste valeur des instruments financiers évoluent comme suit :

	Décembre 2017	Nouvelles opérations	Variation de juste valeur	Recyclage résultat	Décembre 2018
<i>(en millions d'euros)</i>					
Instruments de couverture de flux de trésorerie (après impôts)	9	1	2	1	13
Titres à la juste valeur par le biais du résultat	4				4
Total	13	1	2	1	17

NOTE 7 : IMPOTS

7.1 . IMPOT SUR LES BENEFICES



L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigés de la fiscalité différée.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôt s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.



Edenred a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques d'un impôt sur le résultat. Par conséquent, la charge d'impôt de la période inclut également la charge au titre de la CVAE

Charge et produit d'impôt



(en millions d'euros)	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
Charge d'impôt exigible	(102)	(111)
Taxe sur dividendes*	-	21
SOUS-TOTAL IMPOTS EXIGIBLES	(102)	(90)
Impôts différés afférents à la naissance ou au revirement de différences temporelles	(17)	(21)
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	-	5
SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES	(17)	(16)
CHARGE D'IMPOT TOTALE	(119)	(106)

* En 2017, le Groupe a comptabilisé un produit d'impôt exceptionnel net de 21 millions d'euros au titre de la réclamation de la taxe sur dividendes des exercices 2015 à 2017.

Preuve d'impôt



(en millions d'euros)	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
Résultat avant impôt	404	383
Résultat des sociétés mises en équivalence	11	11
Résultat avant impôt retraité du Résultat des MEE (a)	393	372
Dépréciation d'actifs non déductible fiscalement	6	15
Plus ou moins-values internes non fiscalisées	(1)	(21)
Autres	(6)	(2)
TOTAL DES DIFFERENCES PERMANENTES (CHARGES NON DEDUCTIBLES) (b)	(1)	(8)
Résultat non taxé ou taxé à taux réduit (c)	18	24
Résultat taxable au taux courant (d) = (a) + (b) + (c)	410	388
Taux courant d'impôt en France (e)	34,43%	34,43%
Impôt (théorique) au taux courant français (f) = (d) x (e)	(141)	(134)
Ajustements sur l'impôt théorique liés :		
. au différentiel de taux courant des pays étrangers	24	21
. à des pertes fiscales de l'exercice non activées	(4)	(2)
. à l'utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	-	2
. à la variation des actifs d'impôts différés	4	(5)
. à des impacts de changement de taux d'impôts différés	-	(1)
. au remboursement / paiement taxe sur dividendes (l)	-	21
. à d'autres éléments	-	(6)
TOTAL DES AJUSTEMENTS SUR L'IMPOT THEORIQUE (g)	24	30
Impôt au taux normal (h) = (f) + (g)	(117)	(104)
Impôt au taux réduit (i)	(2)	(2)
CHARGE D'IMPOT DU GROUPE (j) = (h) + (i)	(119)	(106)
TAUX EFFECTIF D'IMPOT (k) = (j) / (d)	28,9%	27,3%
CHARGE D'IMPOT DU GROUPE sans taxe sur dividendes (j)' = (j) - (i)	(119)	(127)
TAUX EFFECTIF D'IMPOT sans taxe sur dividendes (k)' = (j)' / (d)	28,9%	32,7%

7.2 . IMPOTS DIFFERES



Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill* non déductible fiscalement ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises sous influence notable ou entreprises conjointes sauf si :

- la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée ; et
- s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables et amortissements réputés différés que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable. La charge d'impôt différé est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres. Les ajustements des actifs d'impôts différés issus de sociétés acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en résultat sans ajustement correspondant du *goodwill*.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés se compensent si et seulement si :

- Edenred a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles ; et
- Les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale.

Détail des impôts différés actifs et passifs au bilan



(en millions d'euros)	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
Différences temporaires	47	61
Pertes fiscales activées	28	28
SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES ACTIFS	75	89
Différences temporaires	136	135
SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES PASSIFS	136	135
IMPOTS DIFFERES NETS ACTIF (PASSIF)	(61)	(46)

Au 31 décembre 2018, le montant des impôts différés actifs non comptabilisés au titre des déficits fiscaux s'élève à 22 millions d'euros, dont 11 millions d'euros pour les Holdings et autres (principalement Edenred SA) et l'Inde pour 2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2017, le montant des impôts différés actifs non comptabilisés s'élevait à 21 millions d'euros.

NOTE 8 : CAPITAUX PROPRES

Préambule concernant la valeur négative des réserves du Groupe



Au 31 décembre 2018, le total des capitaux propres part Groupe s'élève à (1 561) millions d'euros, cette valeur négative est en majeure partie un héritage des comptes établis lors de la scission du groupe Accor avec Edenred en juillet 2010.

Dans ces comptes, les capitaux propres du Groupe étaient négatifs à hauteur de (1 137) millions d'euros au 31 décembre 2008, (1 187) millions d'euros au 31 décembre 2009 et de (1 044) millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette particularité résultait de la comptabilisation des actifs, apportés ou cédés par Accor dans le cadre des opérations d'Apport-Scission, à leur valeur historique.

Les opérations de restructuration juridique, qu'il s'agisse des apports ou des cessions qui avaient été effectués par Accor au bénéfice d'Edenred, ne constituaient pas des opérations de regroupement d'entreprises dans le champ d'application de la norme IFRS 3. Quelle qu'ait été la forme juridique utilisée pour procéder à la constitution d'Edenred, ces opérations ne conduisaient pas à modifier le périmètre d'Edenred tel qu'il avait été défini dans les comptes consolidés. De fait, les apports ont été analysés comme des opérations de restructuration internes à Edenred, sans impact sur les comptes consolidés dans la mesure où toutes les entités apportées faisaient déjà partie du périmètre des comptes consolidés. Les opérations juridiques de cession entre Accor et Edenred ne constituaient pas non plus des opérations d'acquisition du point de vue d'Edenred puisque toutes les entités faisant l'objet de ces cessions faisaient également partie du périmètre des comptes combinés d'Edenred préalablement aux opérations juridiques de cession. En revanche, ces cessions se sont traduites au niveau des comptes d'Edenred par une sortie de trésorerie au profit de l'actionnaire Accor, cette sortie de trésorerie sans contrepartie a dû être comptabilisée au moment où elle est intervenue en réduction des capitaux propres d'Edenred comme une distribution.

8.1 . CAPITAUX PROPRES

Capital social

Au 31 décembre 2018, le capital de la Société est composé de 239 266 350 actions d'une valeur nominale de 2 (deux) euros chacune, entièrement libérées.

Les 239 266 350 actions sont des actions ordinaires donnant droit à toute distribution de dividende, d'acompte sur dividende, de réserve ou somme assimilée.

Variation du capital en nombre d'actions :



	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
Au 1^{er} janvier	235 403 240	233 679 845
Augmentation de capital résultant du paiement du dividende	3 863 610	1 722 895
Actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	381 970	526 798
Exercice d'options de souscription	646 515	963 836
Annulation d'actions	(1 028 985)	(1 490 134)
Au 31 décembre	239 266 350	235 403 240



Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.



(en nombre d'actions)	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
Détention à l'ouverture	1 197 257	1 805 374
Achats d'actions		
Contrats de rachat	1 500 064	1 099 268
Contrats de liquidité*	1 212	(46 116)
Ventes d'actions		
Cessions		
Levées d'option d'achat, attributions d'actions gratuites et de capital	(302 336)	(171 135)
Annulation d'actions	(1 028 985)	(1 490 134)
DÉTENTION À LA CLÔTURE	1 367 212	1 197 257

Les titres Edenred détenus par la société Edenred S.A. sont classés sur une ligne distincte des capitaux propres intitulée « actions propres » et valorisés à leur coût d'achat.

Au 31 décembre 2018, le nombre d'actions propres auto détenues s'élève à 1 367 212.

Au 31 décembre 2017, le Groupe en détenait 1 197 257.

Société à laquelle le contrat de liquidité* a été confié	Période	2018				2017			
		Vendues		Achetées		Vendues		Achetées	
		Nb	Total M€						
Exane BNP Paribas	Depuis le 03/10/2016	2 004 701	59	2 003 489	59	2 475 252	55	2 429 136	54

* : conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers (AMAFI) le 8 mars 2011 et approuvée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) par décision précitée du 21 mars 2011

Compte tenu de leur liquidité, les fonds alloués et non investis en actions Edenred ont été classés en trésorerie et équivalents de trésorerie.

Distribution de dividendes

Au titre de l'exercice 2018

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'Edenred, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, de verser un dividende unitaire de 0,86 euro par action, représentant un taux de distribution de 80% du résultat net part du Groupe, conformément à sa politique de dividende.

Sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale, ce dividende sera accordé au cours du 1^{er} semestre 2019, et n'est pas reconnu en tant que passif dans les comptes au 31 décembre 2018, les états financiers à fin 2018 étant présentés avant affectation.

8.2 . RESULTAT PAR ACTION



Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le Résultat net - Part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période (retraité du nombre d'actions propres détenues sur la période).

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action se base sur un nombre moyen d'actions en circulation ajusté du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ou de tout autre instrument dilutif.

Le résultat dilué par action se base sur un nombre moyen d'actions en circulation ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles

Résultat net – Part du Groupe par action



Au 31 décembre 2018, le capital social est composé de 239 266 350 actions.

Au 31 décembre 2018, le nombre d'actions en circulation et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation se détaillent comme suit :

<i>En actions</i>	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
NOMBRE D' ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL A LA CLOTURE	239 266 350	235 403 240
Nombre d'actions en circulation à l'ouverture	234 205 983	231 874 471
Nombre d'actions résultant du paiement du dividende	3 863 610	1 722 895
Nombre d'actions issues de la conversion des plans d'actions sous conditions de performance	381 970	526 798
Nombre d'actions issues de la conversion des plans de stock options*	646 515	963 836
Nombre d'actions annulées	(1 028 985)	(1 490 134)
Actions du capital social hors actions propres	3 863 110	1 723 395
Actions propres non liées au contrat de liquidité	(169 243)	562 001
Actions propres liées au contrat de liquidité	(1 212)	46 116
Actions propres	(170 455)	608 117
NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION A LA CLOTURE	237 898 638	234 205 983
Actions du capital social - Effet prorata temporis	(1 529 894)	(774 621)
Actions propres - Effet prorata temporis	81 837	(367 614)
Effet prorata temporis	(1 448 057)	(1 142 235)
NOMBRE MOYEN PONDERE D' ACTIONS EN CIRCULATION SUR L'EXERCICE	236 450 581	233 063 748

Par ailleurs, 167 000 options de souscription d'actions (solde au 31 décembre 2018) et 3 108 103 actions sous conditions de performance ont été attribuées au personnel sur la période de 2012 à 2018. Sur la base d'une conversion totale de ces actions potentielles, le nombre d'actions en circulation serait de 241 173 741 titres.

Sur la base des actions potentielles présentées ci-dessus et d'un cours moyen de l'action Edenred calculé :

- entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017 pour les Plans 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 (29.87 euros) et,
- entre le 19 février 2018 et le 31 décembre 2018 pour le plan 10 (30.58 euros)

Le nombre moyen pondéré d'actions totalement dilué au 31 décembre 2018 est de 238 958 656.



	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
Résultat net - Part du Groupe (en millions d'euros)	254	241
Nombre moyen pondéré d'actions du capital social (en milliers)	237 736	234 629
Nombre moyen pondéré d'actions propres (en milliers)	(1 286)	(1 565)
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action (en milliers)	236 451	233 064
RESULTAT PAR ACTION DE BASE (en euros)	1,07	1,03
Nombre d'actions résultant de l'exercice d'options de souscription (en milliers)	90	387
Nombre d'actions résultant des actions sous conditions de performance (en milliers)	2 418	2 341
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	238 959	235 792
RESULTAT PAR ACTION DILUÉ (en euros)	1,06	1,02

8.3 . INTERETS NE CONFÉRANT PAS LE CONTRÔLE

(en millions d'euros)

31 Décembre 2016	69
Impact IFRS 15	(2)
31 Décembre 2016 retraité IFRS 15	67
Résultat des minoritaires de la période	36
Dividendes versés aux minoritaires	(17)
Augmentation de capital	-
Différence de conversion	(10)
Variations de périmètre	73
31 Décembre 2017 retraité IFRS 15	149
Impact IFRS 9	(4)
31 Décembre 2017 retraité IFRS 15 & 9	145
Résultat des minoritaires de l'exercice	31
Dividendes versés aux minoritaires	(32)
Augmentation de capital	3
Différence de conversion	(2)
Variations de périmètre	(34)
31 Décembre 2018	110

Les variations de périmètre entre 2017 et 2018 sont principalement liées à l'acquisition d'UTA (cf Note 2 – « Acquisitions, développements et cessions »).

NOTE 9 : AVANTAGES SOCIAUX

9.1 . PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Plans d'options de souscription d'actions



La juste valeur des options est déterminée et reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Cette dépense est constatée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lors de l'exercice des options, le montant de trésorerie perçu par le Groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des capitaux propres.



Les plans d'options de souscription d'actions attribués par le Conseil d'administration du 6 août 2010, du 11 mars 2011, du 27 février 2012 entrent dans le champ d'application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ». Il s'agit d'options de souscription réservées au personnel sans condition particulière d'acquisition excepté une présence effective au terme de la période d'acquisition des droits.

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options sous conditions de performance est évaluée par référence à la juste valeur des options à la date de leur attribution. La juste valeur des options est évaluée selon la formule de « Black & Scholes ». La date d'attribution est la date à laquelle les termes et les conditions du plan sont connus par les salariés du Groupe : elle correspond à la date du Conseil d'administration ayant décidé ce plan.



Les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2018 sont résumées dans le tableau ci-après :

	Plan 1	Plan 2	Plan 3
Date de l'AG d'autorisation	10 mai 2010	10 mai 2010	10 mai 2010
Date du CA d'attribution	6 août 2010	11 mars 2011	27 février 2012
Durée de vie du plan	8 ans	8 ans	8 ans
Point de départ d'exercice des options	7 août 2014	12 mars 2015	28 février 2016
Date d'expiration d'exercice des options	6 août 2018	11 mars 2019	27 février 2020
Durée de vie restante	-	0,2 ans	1,2 ans
Prix d'exercice	13,69 €	18,81 €	19,03 €
Nombre de bénéficiaires à l'origine	455	58	18
Nombre d'options attribuées à l'origine	4 235 500	611 700	382 800
Nombre d'options restantes au 31 décembre 2018	-	77 800	89 200



La juste valeur a été déterminée à la date d'attribution à partir du modèle d'évaluation des options de Black & Scholes. Les principales données et hypothèses utilisées sont les suivantes :

	Plan 1	Plan 2	Plan 3
Date du CA d'attribution	6 août 2010	11 mars 2011	27 février 2012
Données à la date d'attribution			
Nombre d'options attribuées à l'origine	4 235 500	611 700	382 800
Prix du sous-jacent	13,45 €	20,04 €	20,36 €
Prix d'exercice	13,69 €	18,81 €	19,03 €
Durée de vie du plan	8 ans	8 ans	8 ans
Volatilité attendue	27,20%	28,80%	26,50%
Taux de rendement sans risque	1,79%	2,73%	1,72%
Taux de dividende estimé	2,55%	2,43%	2,81%
JUSTE VALEUR D'UNE OPTION	2,62 €	5,07 €	4,25 €
JUSTE VALEUR DU PLAN	11,1 M€	3,1 M€	1,6 M€

Maturité des options de souscription d'actions



Le Groupe a décidé de fractionner l'exercice du plan des options de souscription d'actions en référence au comportement d'exercice observé historiquement dans le groupe Accor. L'échéancier retenu est le suivant :

- 35% des options sont exercées après 4 ans
- 20% des options sont exercées après 5 ans



- 35% des options sont exercées après 6 ans
- 5% des options sont exercées après 7 ans
- 5% des options sont exercées après 8 ans

La maturité des options est égale à leur durée de vie espérée.

Volatilité du cours

Le Groupe a choisi de retenir une volatilité déterminée à partir de la mise en place d'un contrat de liquidité chez Edenred.

Cependant, le plan a une maturité de 8 ans. En conséquence le Groupe Edenred a étudié la volatilité calculée sur un historique de 8 ans de trois entreprises exerçant dans le même secteur d'activité. La volatilité moyenne de ces entreprises s'est révélée cohérente à celle retenue par le Groupe Edenred.

Taux de rendement sans risque

Le taux de rendement sans risque correspond au rendement implicite sur les obligations zéro coupon de l'État Français au moment de l'attribution du plan.



Les mouvements intervenus en 2018 sur les plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2018 sont les suivants :

	Décembre 2018		Décembre 2017	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
OPTIONS NON EXERCEES AU 1er JANVIER	875 665	16,25 €	1 830 251	15,98 €
Options attribuées			-	-
Options annulées / échues	(62 150)	13,69 €	-	-
Options exercées	(646 515)	15,81 €	(963 836)	15,73 €
Correction exercice précédent			9 250	-
OPTIONS NON EXERCEES A FIN DE PERIODE	167 000	18,93 €	875 665	16,25 €
OPTIONS EXERCABLES A FIN DE PERIODE	167 000	18,93 €	875 665	16,25 €



Le cours moyen pondéré de l'action s'élève à 18,93 euros pour l'exercice 2018 et s'élevait à 16,25 euros pour l'exercice 2017.

(en millions d'euros)	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Charge comptabilisée* au titre des avantages sur instruments de capital attribués aux employés Edenred	1,10	1,20	0,50	0,10	-	-

* En contrepartie des capitaux propres sur la durée du plan

Plans d'actions sous conditions de performance



Les plans d'actions sous conditions de performance attribués par le Conseil d'administration du 27 février 2012, du 18 février 2013, du 17 février 2014, du 20 février 2015, du 9 décembre 2015, du 4 mai 2016, du 8 mars 2017 et du 19 février 2018 sont également comptabilisés conformément à la norme IFRS 2.

Les principes de comptabilisation sont identiques aux plans d'options de souscription d'actions.

Le nombre d'actions sous conditions de performance attribuées est révisé à chaque clôture en fonction des évolutions de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

Principales caractéristiques

Les conseils d'administration du 27 février 2012, du 18 février 2013, du 17 février 2014, du 20 février 2015, 9 décembre 2015, du 4 mai 2016, du 8 mars 2017 et du 19 février 2018 ont procédé à l'attribution conditionnelle d'actions sous conditions de performance.

La durée des plans 2012 à 2015 est de cinq ans (dont, pour les résidents fiscaux français une période d'acquisition de trois ans et une période de conservation de deux ans, et pour les résidents fiscaux étrangers, une période d'acquisition de cinq ans). Pendant la période de conservation de deux ans, les actions ne peuvent être cédées. La durée des plans 2016 à 2018 est de trois ans pour tous les bénéficiaires.

Les actions de performance sont attribuées définitivement au prorata de l'atteinte des conditions de performance. En cas de non-respect de la condition de présence à l'échéance du plan, les droits à actions peuvent être définitivement perdus ou conservés prorata temporis selon le motif de départ. Ces actions définitivement acquises ne peuvent pas dépasser 100% de l'attribution initiale.

Dans le cadre de ce plan d'une durée de trois ans, les 685 706 actions initialement attribuées en date du 21 février 2018 sont soumises à l'atteinte de conditions de performance, appréciées entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2020, avant de devenir des actions définitivement acquises au 21 février 2021.

Les conditions de performance, mesurées entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2020, sont basées sur les objectifs suivants :

(i) deux objectifs sur conditions internes, à hauteur de 75 %, liés à une progression en données comparables :

- ✓ du volume d'affaires ;
- ✓ de la marge brute d'autofinancement avant autres charges et produits (FFO) ;

(ii) un objectif sur condition externe (de marché), à hauteur de 25 %, lié :

- ✓ au positionnement du *Total Shareholder Return (TSR)* Edenred par rapport aux TSR du SBF120.

En fonction de la performance réalisée, pour chacune des trois conditions du Plan, cette quotité sera minorée ou majorée. Chaque condition de performance peut être atteinte jusqu'à 150% et les conditions peuvent se compenser si l'une a été dépassée et qu'une autre n'a pas été atteinte ou partiellement atteinte. Le nombre d'actions définitivement acquises ne pourra en revanche dépasser 100% des actions initialement attribuées.

Les actions de performance sont définitivement acquises sous réserve de l'atteinte des conditions de performance et de la condition de présence à l'issue de la période d'acquisition.

Les conditions de performance concernent :

Plan 3		Plan 4		Plan 5		Plan 6	
Plan du 27 février 2012		Plan du 18 février 2013		Plan du 17 février 2014		Plan du 20 février 2015	
867 575 actions		845 900 actions		824 000 actions		800 000 actions	
Poids	Conditions	Poids	Conditions	Poids	Conditions	Poids	Conditions
50% des actions attribuées pour les plans 2011 et 2012	La progression du volume d'affaires en données comparables des exercices 2012, 2013 et 2014 .	80% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).	80% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).	80% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).
50% des actions attribuées pour les plans 2011 et 2012	La progression du Cash Flow (FFO) en données comparables des exercices 2012, 2013 et 2014.	20% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	20% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	20% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.
Atteintes des conditions de performance pour le Plan 3.		Les conditions de performance ont été partiellement atteintes pour le Plan 4		Les conditions de performance ont été partiellement atteintes pour le Plan 5.		Les conditions de performance ont été partiellement atteintes pour le Plan 6.	

Plan 7		Plan 8		Plan 9		Plan 10	
Plan du 9 décembre 2015		Plan du 4 mai 2016		Plan du 08 mars 2017		Plan du 19 février 2018	
137 363 actions		990 080 actions		794 985 actions		685 706 actions	
Poids	Conditions	Poids	Conditions	Poids	Conditions	Poids	Conditions
75% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).	75% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).	75% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).	75% des actions attribuées du plan	Deux objectifs sur conditions internes liés à une progression en données comparables du volume d'affaires et de la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrents (FFO).
25% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	25% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	25% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.	25% des actions attribuées du plan	Un objectif sur condition de marché lié au positionnement du Total Shareholder Return (TSR) Edenred par rapport aux TSR SBF120.
Les conditions de performance ont été partiellement atteintes pour le Plan 7.		Les conditions de performance sont toujours en cours d'appréciation pour le Plan 8.		Les conditions de performance sont toujours en cours d'appréciation pour le Plan 9.		Les conditions de performance sont toujours en cours d'appréciation pour le Plan 10.	

Juste valeur du plan d'actions sous conditions de performance



La juste valeur correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. A noter que pour les plans 1 à 7 et pour les résidents français, la période de conservation de 2 ans supplémentaires a donné lieu à la valorisation d'un coût d'illiquidité sur la base d'un taux de prêt consenti au salarié équivalent au taux que consentirait un organisme de crédit à un particulier de profil financier moyen.

Les justes valeurs de ces rémunérations sont comptabilisées de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en charge de personnel avec pour contrepartie les capitaux propres.

La juste valeur du plan 10 s'élève à 24,26 euros par rapport à un cours de l'action de 27,40 euros, le 20 février 2018, veille de la date de l'octroi.



Les justes valeurs de ces rémunérations sont comptabilisées de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits en charge de personnel en contrepartie des capitaux propres. La charge totale comptabilisée au titre du plan 2018 s'élève à 4,2 million d'euros au 31 décembre 2018.



	2014	2015	2016	2017	2018
Juste valeur de la rémunération pour les résidents	14,12	16,08	17,00	18,38	24,26
Juste valeur de la rémunération pour les non résidents	14,58	15,91	17,00	18,38	24,26
Charge comptabilisée* en millions d'euros	13,40	11,20	8,92	12,36	13,30

* En contrepartie des capitaux propres sur la durée du plan

9.2 . PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES A LONG TERME



Les engagements sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que : augmentation des salaires, âge de départ en retraite, mortalité, rotation et taux d'actualisation. Ces hypothèses prennent en considération les conditions particulières notamment macroéconomiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Afin de déterminer le passif au titre des engagements de retraite et assimilés, il est également tenu compte des actifs des régimes détenus en couverture qui sont évalués à leur valeur de marché. Le passif au titre des engagements de retraite comptabilisé au bilan correspond à la valeur actualisée des obligations, après déduction de la juste valeur des actifs détenus en couverture. Un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime.

Le passif net déterminé est constaté au bilan dans la rubrique « Provisions à caractère non courant ».

Pour les régimes à prestations définies, la charge comptabilisée en résultat opérationnel comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ou passés.

S'agissant des avantages postérieurs à l'emploi, les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance.

En revanche, les écarts actuariels se rapportant aux avantages à long terme du personnel en cours d'emploi, en particulier les médailles du travail et les primes de fidélités, sont comptabilisés en résultat financier lors de leur survenance.



Les salariés du Groupe bénéficient de trois types d'avantages :

- 1) **Avantages à court terme** : congés payés, congés maladie, participation aux bénéfices ;
- 2) **Avantages à long terme** : médaille du travail, indemnité pour invalidité de longue durée, prime de fidélité, prime d'ancienneté ;
- 3) **Avantages postérieurs à l'emploi**
 - a. Cotisations définies : le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes dues à des organismes extérieurs ; la charge qui correspond à ces primes dues est prise en compte dans le résultat de l'exercice. Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO/AGIRC).

Les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils se rapportent.
 - b. Prestations définies (indemnité de fin de carrière, fonds de pensions). Pour les régimes à prestations définies, le Groupe évalue ses obligations conformément à la norme IAS19R « Avantages du Personnel ». Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à la constitution de provisions.

Pour le Groupe, les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi concernent principalement :

- les régimes de retraite à prestations définies sont calculés ainsi :
 - indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite ;
 - le calcul est effectué sur la base de paramètres définis par la Direction financière du Groupe et des Ressources Humaines une fois par an ;
 - le montant calculé reste en provision au bilan ;

Ces prestations concernent principalement les pays suivants :

- dans les Holdings et autres (69.6% de l'obligation en 2018 contre 55.6% en 2017) ;
 - au Royaume-Uni pour 10.7% (contre 14.2% en 2017) après déduction des actifs de couverture ;
 - en France pour 12.4% de l'obligation en 2018 contre 12.4 % en 2017 ;
 - en Belgique pour 0.2% de l'obligation en 2018 (contre 1.8% en 2017) après déduction des actifs de couverture
- les indemnités de cessation de service en Italie (7.1% de l'obligation en 2018) :
 - indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ (retraite, démission ou licenciement) ;
 - le montant calculé reste en provision au bilan ;
 - Les régimes de retraite du Groupe Edenred sont préfinancés via des contrats d'assurance souscrits auprès de compagnies d'assurance ou de fondations. L'allocation des actifs est donc principalement caractérisée par des actifs généraux et des stratégies d'investissement prudentes de type assurantiel.



Hypothèses actuarielles

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre de paramètres à long terme définis par le Groupe. Ces paramètres sont revus chaque année.



2018	Europe hors France				Holdings et autres
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	
Evolution des salaires	2,8%	N/A	2,8%	1,5%	3% - 4%
Taux d'actualisation	1,5%	2,8%	1,5%	1,5%	1,5%



2017	Europe hors France				Holdings et autres
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	
Evolution des salaires	2,8%	N/A	2,8%	1,5%	3% - 4%
Taux d'actualisation	1,5%	2,6%	1,5%	1,5%	1,5%

Synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi et des avantages à long terme

Afin de faciliter la lecture des tableaux, Edenred a fait le choix de présenter uniquement les agrégats non nuls et/ou significatifs.

Au 31 décembre 2018



(en millions d'euros)	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies (*)	Total
Valeur actualisée des obligations financées	20	-	20
Juste valeur des actifs des régimes	(17)	-	(17)
Surplus / (Déficit) des régimes financés	3	-	3
Valeur actualisée des obligations non financées	-	25	25
VALEUR NETTE AU BILAN	3	25	28

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

Au 31 décembre 2017



(en millions d'euros)	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies (*)	Total
Valeur actualisée des obligations financées	22	-	22
Juste valeur des actifs des régimes	(18)	-	(18)
Surplus / (Déficit) des régimes financés	4	-	4
Valeur actualisée des obligations non financées	-	22	22
VALEUR NETTE AU BILAN	4	-	26

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité

Evolution de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi par zone géographique



	Régimes de retraite								2018	2017
	2018									
	Europe hors France									
	France	Royaume- Uni	Belgique	Italie	Holdings et autres*	Autres pays	Total	Autres avantages	Total	Total
(en millions d'euros)										
Dettes actuarielles à l'ouverture	3	15	6	2	14	2	42	2	44	44
Coût des services rendus dans l'année	0	-	0	-	2	0	3	0	3	2
Effet de l'actualisation	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
Coûts des services passés (Modification de régime)	-	-	-	-	-	(0)	(0)	(0)	(0)	0
Acquisition/(Cession)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations versées par l'employeur	(0)	(0)	(1)	(0)	-	(0)	(2)	(0)	(2)	(0)
(Gains)/Pertes actuarielles	(0)	(1)	(0)	0	2	(0)	0	(0)	0	(1)
Effet de change	-	(0)	-	-	-	(0)	(0)	(0)	(0)	(1)
Total Autres	-	-	-	-	-	0	0	0	1	0
DETTE ACTUARIELLE A LA CLOTURE	3	14	5	2	17	2	44	2	46	44

*Impact des gains et pertes actuariels principalement liés à l'effet d'expérience induit par le changement de gouvernance.



	Europe hors France								Total 2018	Total 2017
	2018									
	France	Royaume- Uni	Belgique	Italie	Holdings et autres	Autres pays	Total	Autres avantages	Total 2018	Total 2017
	(en millions d'euros)									
Juste valeur des actifs à l'ouverture	-	11	6	-	-	1	18	-	18	17
Revenus financiers	-	0	0	-	-	(0)	0	-	0	1
Rendement réel des fonds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cotisations employeurs	-	0	0	-	-	-	0	-	0	1
Prestations versées	-	(0)	(1)	-	-	(0)	(1)	-	(1)	(0)
Effet de change	-	(0)	-	-	-	0	(0)	-	(0)	(0)
JUSTE VALEUR DES ACTIFS A LA CLOTURE	-	11	5	-	-	1	17	-	17	18



	Europe hors France								Total 2018	Total 2017
	2018									
	France	Royaume- Uni	Belgique	Italie	Holdings et autres	Autres pays	Total	Autres avantages	Total 2018	Total 2017
	(en millions d'euros)									
Situation Financière à l'ouverture *	3	4	-	2	14	1	24	2	26	27
Provision à la clôture	3	3	0	2	17	0	26	2	28	26
SITUATION FINANCIERE A LA CLOTURE	3	3	0	2	17	1	27	2	29	26

(*) Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité



	Europe hors France								Total 2018	Total 2017
	2018									
	France	Royaume- Uni	Belgique	Italie	Holdings et autres	Autres pays	Total	Autres avantages	Total 2018	Total 2017
	(en millions d'euros)									
Coût des services rendus dans l'année	0	-	0	-	2	0	3	0	3	2
Coûts des services passés sur droits acquis										-
Revenus financiers nets	0	0	0	0	0	(0)	0	(0)	0	1
Amortissement des écarts actuariels										-
CHARGE DE L'EXERCICE	0	0	0	0	2	0	3	(0)	3	3
Ecart actuariel reconnu en capitaux propres	(0)	(1)	(0)	0	2	(0)	1	(0)	1	(2)



Tableau de réconciliation de la provision retraite (y compris prime de fidélité) entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2018



(en millions d'euros)	Montant
Provision au 1er janvier 2017	27
Charge de la période	3
Versements	(1)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	(2)
Variation de périmètre	0
Change	(1)
Provision au 31 décembre 2017	26
Charge de la période	3
Versements	(1)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	1
Variation de périmètre	0
Change	(1)
PROVISION AU 31 DECEMBRE 2018	28

Gains et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses et aux effets d'expérience



(en millions d'euros)	Décembre 2018	Décembre 2017
(Gains) et pertes actuariels liés aux effets d'expérience	2	1
(Gains) et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	(0)	(0)
(Gains) et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	(1)	(3)
Gains /pertes actuariels	1	(2)

Etude de sensibilité

Au 31 décembre 2018, la sensibilité des provisions pour engagements de retraite au taux d'actualisation est la suivante : une hausse / une baisse de 0,5 point du taux d'actualisation aurait pour conséquence une variation d'environ 2 millions d'euros de la dette du Groupe.

NOTE 10 : AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS

10.1 . AUTRES CHARGES ET PRODUITS



Afin de faciliter la lecture des états financiers, la société utilise la rubrique « Autre charges et produits » de façon limitative et la comptabilisation d'éléments dans cette rubrique ne peut intervenir :

- qu'en lien avec un événement majeur survenu pendant la période comptable ;
- et dès lors que la présentation de ses impacts non distinctement des autres éléments du résultat fausserait la lecture de la performance de l'entreprise issue de son activité courante.

Les autres charges et produits se décomposent de la façon suivante :



(en millions d'euros)	Décembre 2018	Décembre 2017 Retraité
Variation de la provision pour restructuration	(1)	3
Coûts de restructuration et de réorganisation	(4)	(7)
Charges de restructuration	(5)	(4)
Dépréciations de goodwill	(5)	(11)
Dépréciations d'immobilisations incorporelles	(1)	(7)
Dépréciation d'actifs	(6)	(18)
Plus ou moins-values	-	19
Recyclage des écarts de conversion	-	-
Provisions	2	-
Gains / (pertes) non récurrents	(22)	(4)
Autres	(20)	15
TOTAL AUTRES CHARGES ET PRODUITS	(31)	(7)

Dépréciations d'actifs

L'ensemble des dépréciations comptabilisées dans le cadre de l'application de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » sont comptabilisées dans cet agrégat.

En 2018, les dépréciations correspondent aux dépréciations des Goodwill de Cardtrend (Malaisie) pour (3) millions d'euros et Daripodarki (Russie) pour (2) millions d'euros.

En 2017, les dépréciations correspondaient principalement aux dépréciations des goodwill d'Edenred Japan pour (7) millions d'euros et l'Inde pour (4) millions d'euros ; et à la dépréciation d'une plateforme IT développée en interne pour (7) millions d'euros.

Autres

Ces autres éléments sont constitués des éléments suivants :

- en 2018, principalement des honoraires d'acquisitions 2018 et 2019 pour 17 millions d'euros (cf Note 2 – « Acquisitions, développements et cessions » et Note 3.5 – Evénements postérieurs à la clôture)
- en 2017, principalement la plus-value de réévaluation de la quote-part antérieurement détenue suite à la prise de contrôle d'UTA pour 19 millions d'euros ;

10.2 . PROVISIONS



Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Les provisions pour restructurations sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifiée aux parties concernées.



Les provisions comprennent des provisions pour sinistres liés aux vols, calculées en fonction des vols déclarés et en se basant sur le pourcentage de la valeur faciale des titres volés correspondant à une anticipation du taux d'utilisation effective des titres de services volés.

La variation du poste des provisions à caractère non courant, entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018, est constituée des éléments suivants :



(en millions d'euros)	Décembre 2017 Retraité	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Décembre 2018
- Provisions pour retraites et primes de fidélité	26	1	4	(1)	(0)	(1)	0	28
- Provisions pour litiges et autres*	16	-	3	(2)	(5)	(2)	1	11
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE NON COURANT	42	1	6	(4)	(5)	(2)	1	39

* Dont provisions pour litiges fiscaux non courants

Pour mémoire, la variation entre 2017 et 2016 se décomposait ainsi :

(en millions d'euros)	Décembre 2016	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Décembre 2017 Retraité
- Provisions pour retraites et primes de fidélité	27	(2)	3	(1)	(0)	(1)	0	26
- Provisions pour litiges et autres*	15	-	1	(4)	(0)	(2)	6	16
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE NON COURANT	42	(2)	4	(5)	(0)	(3)	6	42

* Dont provisions pour litiges fiscaux non courants



La variation du poste des provisions à caractère courant, entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018, est constituée des éléments suivants :

(en millions d'euros)	Décembre 2017 Retraité	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Décembre 2018
- Provisions pour restructurations	2	-	2	(1)	(0)	(0)	(1)	2
- Provisions pour litiges et autres	40	-	4	(2)	(2)	(0)	(0)	38
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE COURANT	42	-	6	(3)	(3)	(0)	(1)	40

Pour mémoire, la variation entre 2017 et 2016 se décomposait ainsi :

(en millions d'euros)	Décembre 2016	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	Décembre 2017 Retraité
- Provisions pour restructurations	7	-	0	(4)	(1)	(0)	(0)	2
- Provisions pour litiges et autres	28	-	5	(3)	0	(0)	10	40
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE COURANT	35	-	5	(7)	(1)	(0)	10	42

Pris individuellement, il n'existe pas de litige significatif, à l'exception de ceux présentés dans la prochaine partie (Note 10.3 – « Litiges »).

10.3 . LITIGES

Contentieux fiscal France

Edenred France – Amende pour défaut de souscription de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition

À la suite d'un contrôle fiscal de la société Accor Services France (devenue Edenred France) portant sur les exercices 2003 et 2004, l'administration fiscale a notifié à la Société une pénalité pour défaut de production d'un état de suivi des plus-values en sursis d'imposition et des pénalités en matière de TVA.

Les pénalités, d'un montant global de 21,8 millions d'euros, ont fait l'objet d'une mise en recouvrement et ont été payées par la Société en avril 2008. Ce montant a été constaté en résultat dans les comptes clôturés au 31 décembre 2008.

La Société a introduit une instance devant le Tribunal administratif de Montreuil par requête déposée le 10 décembre 2009.

Par jugement en date du 2 décembre 2010, le Tribunal administratif de Montreuil a rejeté la requête de la société Edenred France.

Par une requête en date du 16 février 2011, la Société a interjeté appel de la décision devant la Cour administrative d'appel de Versailles.

La Cour administrative d'appel de Versailles a rendu le 6 mars 2014 un arrêt par lequel il est partiellement fait droit à la requête de la Société. La Cour a en effet ordonné le dégrèvement des pénalités en matière de TVA pour un montant en principal de 2,3 millions d'euros et a maintenu à la charge de la Société l'amende pour défaut de production de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition.

La Société a ainsi obtenu le remboursement de la somme de 3,1 millions d'euros, dont 0,7 million d'euros au titre d'intérêts moratoires qui a été enregistré en résultat suite au désistement de l'administration de son pourvoi. La Société a par ailleurs formé un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État contre la

décision de la Cour maintenant l'amende pour défaut de production de l'état de suivi des plus-values en sursis d'imposition.

Dans un arrêt en date du 4 décembre 2017, le Conseil d'Etat a rejeté le pourvoi de la société Edenred France.

La procédure est donc définitivement close devant les juridictions françaises. A noter toutefois que cette décision n'a aucun impact dans les comptes de la société dans la mesure où la pénalité a déjà été comptabilisée et payée lors d'un exercice antérieur.

La société a fait le choix de porter l'affaire au niveau européen devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme. La requête a toutefois été jugée irrecevable par la Cour Européenne des Droits de l'Homme en septembre 2018.

Contrôle fiscal Edenred SA

Au cours des exercices 2017 et 2018, la société Edenred SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur la période 2014 à 2016.

En décembre 2017, l'administration fiscale a notifié la société au titre de l'exercice 2014. L'administration fiscale française considère en effet que la redevance de marque facturée aux filiales Brésiliennes est insuffisante et ne correspond pas à un prix de marché.

La notification au titre des exercices 2015 et 2016 a été adressée à la société en juillet 2018. Comme initialement prévu, l'administration a réduit le rehaussement relatif à 2014 pour s'aligner sur sa position retenue au titre de 2015 et 2016.

Les droits, intérêts et pénalités notifiés au titre des 3 exercices concernés s'élèvent à un montant de 17 millions d'euros.

La société conteste ces rehaussements et entend porter son dossier devant la commission départementale de impôts.

La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, avoir de solides arguments pour contester le redressement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

Litige avec Kering (ex PPR) (qui s'est substitué à la Fnac) et Conforama

La société Edenred France (venue aux droits d'Accentiv' Kadéos) est engagée dans un litige avec Fnac et Conforama, deux des enseignes de son réseau d'acceptation et de distribution de solutions cadeaux. Le litige porte sur le manquement par celles-ci à certaines obligations contractuelles leur incombant, notamment les exclusivités de distribution de la carte Kadéos® applicables jusqu'au 31 décembre 2011. La Fnac et Conforama ont en effet créé leur propre carte mono-enseigne et la distribuent dans leur réseau respectif.

Le litige ne comporte plus que deux volets de procédure : le référé et la procédure au fond.

En référé, Accentiv' Kadéos a demandé et vu aboutir, auprès de la Cour d'appel de Paris le 1er décembre 2010, puis auprès de la Cour de Cassation le 15 novembre 2011, une injonction sous astreinte faite à la Fnac de cesser la distribution de sa carte mono-enseigne. Une même condamnation a été prononcée à l'encontre de Conforama le 3 décembre 2010. Le montant de l'ensemble des astreintes s'élève à 11,7 millions d'euros.

Sur le fond, le Tribunal de commerce de Paris a condamné, par jugement en date du 14 mars 2016, Kering et Conforama à verser 6,6 millions d'euros à Edenred France au titre de son préjudice et cent mille euros en compensation de la procédure intentée par Kering et Conforama jugée abusive.

Dans son arrêt rendu le 12 décembre 2018, la Cour d'appel de Paris a condamné Edenred France à restituer les sommes perçues par Edenred France au titre des astreintes et du préjudice mentionné ci-avant. Edenred France conteste la décision Cour d'appel de Paris et envisage de se pourvoir en



cassation. Suite à cette décision, Edenred France a remboursé le montant total de la créance de 19 millions d'euros le 24 janvier 2019.

Les montants ci-dessus font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Contentieux concurrence France

Le 9 octobre 2015, la société française Octoplus a saisi l'Autorité de la Concurrence d'une plainte concernant plusieurs sociétés françaises du secteur des titres-restaurant, dont Edenred France. Dans le cadre de l'instruction, le collège de l'Autorité de la Concurrence s'est réuni le 5 avril 2016 et le 7 juillet 2016 aux fins d'entendre l'ensemble des parties concernées ainsi que les services d'instruction. Le 6 octobre 2016, l'Autorité de la Concurrence a décidé de poursuivre ses investigations, sans prononcer de mesures conservatoires à l'encontre d'Edenred France, cette décision ne préjugant en rien de la décision finale de l'Autorité sur le fond de l'affaire. L'instruction par l'Autorité de la Concurrence est toujours en cours.

Litige avec Futureo

Edenred France était actionnaire minoritaire à hauteur de 38% de Aqoba SA qui contrôlait Aqoba EP, établissement de paiement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

Les deux sociétés Aqoba SA et Aqoba EP ont fait l'objet d'une liquidation judiciaire en juin 2014, la liquidation de Aqoba EP ayant notamment entraîné la résiliation du contrat de fourniture de services de paiement avec son client Futureo.

Le 24 décembre 2014, Futureo a elle-même fait l'objet d'une liquidation judiciaire. Dans ce contexte, le liquidateur judiciaire de Futureo a assigné Edenred France et un autre actionnaire d'Aqoba SA devant le Tribunal de commerce de Nanterre, leur reprochant d'avoir causé la faillite de Futureo. L'ancien dirigeant de Futureo s'est joint à cette action. Le liquidateur judiciaire et l'ancien dirigeant de Futureo ont évalué leur préjudice à environ 15,6 millions d'euros. Edenred France doit régulariser ses conclusions. La Société n'a constitué aucune provision.

Contentieux CIRDI

À la suite de la modification du cadre réglementaire et fiscal hongrois relatif aux conditions d'émission des titres-restaurant et titres-alimentaire, la Société a déposé, en août 2013, une requête aux fins d'arbitrage à l'encontre de l'Etat Hongrois devant le Centre international de règlement des différends relatifs aux Investissements (CIRDI). L'audience s'est tenue devant le tribunal arbitral au mois de novembre 2015, et le tribunal a condamné le gouvernement hongrois, le 13 décembre 2016, à verser une somme d'environ 23 millions d'euros, hors intérêts (s'élevant à 5% par an depuis le 1^{er} janvier 2012, soit environ 6 millions d'euros), au bénéfice d'Edenred. Cette décision constitue une étape importante dans le processus de résolution de ce litige.

La procédure étant terminée, au 31 décembre 2016, le montant à recevoir est considéré comme certain selon les critères IAS 37. Un produit et une créance correspondant aux estimations considérées comme raisonnables pour un montant net de 22 millions d'euros ont, en conséquence, été comptabilisés en « Charges et produits non récurrents » dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2016 dans l'attente de l'exécution de la sentence arbitrale.

Le montant a été encaissé en mars 2017. L'Etat Hongrois a formulé le 11 avril 2017 un recours en annulation pour excès de pouvoir manifeste du Tribunal arbitral et pour défaut de motif. Bien que la procédure ad hoc liée à cette demande ait été suspendue suite à la demande de révision de l'Etat Hongrois (voir ci-dessous), celle-ci ne change pas notre appréciation du risque au 31 décembre 2018.



Par ailleurs, l'Etat Hongrois a formulé une demande de révision à l'encontre de la décision du Tribunal le 5 juin 2018, suite à la décision rendue par la Cour de justice de l'Union européenne le 6 mars 2018 dans l'affaire dite « Achméa ». Le tribunal reconstitué a débouté la Hongrie de cette demande le 7 février 2019 et a repris l'examen de la procédure d'annulation, jusqu'alors suspendue. Edenred considère cette demande manifestement dénuée de fondement juridique, et celle-ci ne change donc pas l'appréciation du risque au 31 décembre 2018.

Contentieux fiscaux Brésil

Taxe municipale – Ticket Serviços

En décembre 2011, la municipalité de São Paulo a notifié à la société brésilienne Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt municipal (ISS – Imposto Sobre Serviços) au titre de la période d'avril à décembre 2006, alors que celle-ci s'est déjà acquittée de cet impôt auprès de la municipalité d'Alphaville.

Pour cette période, le redressement en principal s'élève à 7,7 millions de reais brésiliens (soit 1,7 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 76,2 millions de reais brésiliens (soit 17,1 millions d'euros) en pénalités et intérêts au 31 décembre 2018.

En novembre 2012, la municipalité a notifié à la société, sur les mêmes fondements, les montants correspondants à la période de janvier 2007 à mars 2009.

Pour cette seconde période, le redressement en principal s'élève à 28,1 millions de reais brésiliens (soit 6,3 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 278,5 millions de reais brésiliens (soit 62,7 millions d'euros) en pénalités et intérêts au 31 décembre 2018. La requête de la Société devant les juridictions brésiliennes a été rejetée en première instance administrative et l'affaire a été portée en appel.

En outre, la société pourrait être amenée à supporter des frais de justices et d'avocat du gouvernement pour un montant de 39,3 millions de reais brésiliens (soit 8,8 millions d'euros).

La chambre d'appel administrative s'est prononcée défavorablement le 23 septembre 2014. La Société a fait appel de la décision.

En date du 11 août 2015, le pourvoi formé par la société a été rejeté mettant ainsi fin à la phase administrative du contentieux.

La Société a déposé le 10 novembre 2015 une requête devant le Tribunal de Justice de l'Etat de Sao Paulo tendant à l'annulation des redressements notifiés.

La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que sa requête a des chances sérieuses d'aboutir favorablement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

La requête était assortie d'une demande de sursis de paiement de la somme en litige qui a été accueillie favorablement par une décision en date du 12 novembre 2015. L'administration fiscale a fait appel de cette décision mais l'appel a été rejeté. L'Etat de Sao Paulo s'est pourvu devant la Cour Supérieure de Justice.

A la demande du Tribunal, la société a présenté en garantie une caution émise par Swiss Re.

Une décision de première instance est toujours en attente.

Dans le cadre de cette procédure, un expert a été nommé pour observer et constater les faits de l'espèce. L'avis rendu par l'expert est favorable à la société.

La Société estime, après avoir pris avis auprès d'un expert ayant constaté les faits, que sa requête a des chances sérieuses d'aboutir favorablement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

Déductibilité fiscale des amortissements de goodwill

En janvier 2012, l'administration fiscale fédérale brésilienne a notifié à la société Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt sur les sociétés et de contribution additionnelle (IRPJ et CSLL) au titre des exercices 2007 à 2010. Le redressement en principal s'élève à 81,7 millions de reais brésiliens (soit 18,4 millions d'euros), auxquels s'ajoutent 259,9 millions de reais brésiliens (soit 58,5 millions d'euros) en pénalités et intérêts au 31 décembre 2018.

Au cours de l'exercice fiscal 2016, l'administration a émis deux redressements supplémentaires, en ligne avec le précédent, sur les périodes suivantes :

- Au titre de l'année 2011 : le redressement est d'un montant de 24,5 millions de reais brésilien (soit 5,5 millions d'euros), plus 63,9 millions de reais brésilien (soit 14,4 millions d'euros) de pénalités et intérêts au 31 décembre 2018.
- Au titre de l'année 2012 : le redressement est de 16,3 millions de reais brésilien (soit 3,7 millions d'euros), plus 40,4 millions de reais brésilien (soit 9,1 millions d'euros) de pénalités et intérêts au 31 décembre 2018.

L'administration remet en cause la déductibilité fiscale de l'amortissement de la survalueur constatée lors du rachat de la part minoritaire dans la société Ticket Serviços. Ticket Serviços a engagé un contentieux devant les juridictions administratives. La requête a été rejetée en deuxième instance. La Société a reçu la notification officielle de cette décision en date du 14 août 2015 et a déposé une requête en clarification.

La requête de la société a été rejetée en phase administrative.

La Société a déposé une requête devant le Tribunal judiciaire en 1^{er} instance tendant à l'annulation des redressements notifiés. Cette requête est assortie d'une demande de sursis de paiement de la somme en litige. La société a donc déposé en 2018 une garantie bancaire pour sursoir au paiement du contentieux pour un montant de 333 millions de reais brésilien (soit 74,9 millions d'euros), constitutif d'un engagement hors bilan donné par le Groupe.

La Société estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que sa requête a des chances sérieuses d'aboutir favorablement. La Société n'a donc constitué aucune provision à ce titre.

Contentieux Concurrence Slovaquie

Suite à une investigation lancée par les autorités de la concurrence slovaques en août 2014 auprès des cinq émetteurs de titres slovaques, dont Edenred Slovaquie, l'Autorité de la concurrence slovaque a signifié à Edenred une amende de 850 000 euros, confirmée par la cour d'appel administrative au mois de juin 2017. L'ensemble des autres émetteurs se sont vu notifier des décisions similaires, notamment la société Vasa, acquise par Edenred SA entre temps et fusionnée avec Edenred Slovaquie en janvier 2018. Edenred a introduit un recours de la décision de la cour d'appel administrative devant les juridictions civiles. La procédure est en cours et devrait s'étendre tout au long du premier semestre 2019. Le montant de l'amende a été comptabilisé dans les comptes de l'entité slovaque sur l'exercice 2017.

Contentieux Concurrence Turquie

Les autorités de la concurrence turques ont mené en février 2010 une investigation auprès d'Edenred Turquie et de Sodexo Turquie visant à examiner les comportements de ces deux entités sur leur marché entre 2007 et 2010. Cette investigation a débouché en juillet de la même année sur une décision de classement sans suite par les autorités de la concurrence. Après avoir instruit la demande d'un autre acteur du marché demandant l'annulation de cette décision, la Haute Cour d'Etat a jugé que les autorités de concurrence devaient conduire à nouveau une investigation complète auprès de six acteurs du marché des titres services en Turquie, en ce y compris Edenred, au regard de leur comportement respectif sur le marché des titres services entre 2007 et 2010. Le 15 novembre 2018, les autorités de

la concurrence turques ont condamné Edenred à une amende d'un montant d'environ six cent quarante mille euros dans le cadre de sa participation dans Netser, la filiale créée avec Sodexo il y a 17 ans, aux fins de fournir aux restaurateurs une solution technique efficace et bon marché d'accès au réseau monétique. Edenred étudie les voies de recours contre cette décision dont elle ne partage pas les conclusions.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion courante de ses activités, le Groupe est sujet à divers litiges, contentieux ou procédures, en cours, en suspens ou dont il pourrait être menacé. À la date du présent document, il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun litige dont la Société et/ou une de ses filiales serai(en)t menacée(s) de nature à avoir un impact significatif sur l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe.

NOTE 11 : INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

11.1. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES SUR LES ENTITES SOUS CONTROLE CONJOINT

Néant

11.2. PARTIES LIEES

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 24, le Groupe a considéré les parties liées ci-dessous :

- l'ensemble des membres du Comité exécutif et du Conseil d'administration ainsi que leur famille proche ;
- l'ensemble des sociétés dans lesquelles un membre du Comité exécutif détient un droit de vote significatif ;

Sociétés comptabilisées en mises en équivalence

Les transactions entre la Société mère et ses entreprises associées sont présentées dans le compte de résultat et le bilan dans les lignes dédiées.

Membres du Comité exécutif

L'ensemble des transactions conclues avec les membres du Comité Exécutif sont détaillées en Note.11.3.

Membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration reçoivent quant à eux comme seule rémunération des jetons de présence. Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2018 s'est élevé à 0,6 millions d'euros. Le président directeur général ne reçoit pas de jetons de présence, sa rémunération est incluse dans la note 11.3 – « Rémunérations des personnes clés du management ».

11.3 . REMUNERATIONS DES PERSONNES CLES DU MANAGEMENT



(en millions d'euros)	Décembre 2018	Décembre 2017
Avantages à court terme reçus	11	11
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paievements sur la base d'actions	6	5
REMUNERATION GLOBALE	17	16

11.4 . HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes comptabilisé au compte de résultat au titre de la période et de la période précédente se détaille de la façon suivante :



(en millions d'euros)	Deloitte & Associés				Ernst & Young			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	Décembre 2018	Décembre 2017	Décembre 2018	Décembre 2017	Décembre 2018	Décembre 2017	Décembre 2018	Décembre 2017
Honoraires des commissaires aux comptes afférents à la certification des comptes								
- Emetteur	(0,5)	(0,5)	17%	21%	(0,5)	(0,4)	23%	23%
- Filiales intégrées globalement	(1,4)	(1,3)	50%	54%	(1,3)	(1,1)	64%	60%
SOUS-TOTAL	(1,8)	(1,8)	67%	75%	(1,7)	(1,5)	87%	83%
Honoraires des commissaires aux comptes afférents aux autres services *								
- Emetteur	(0,1)	(0,1)	2%	3%	(0,0)	(0,1)	1%	6%
- Filiales intégrées globalement	(0,8)	(0,5)	30%	21%	(0,2)	(0,2)	11%	11%
SOUS-TOTAL	(0,9)	(0,6)	33%	25%	(0,3)	(0,3)	13%	17%
TOTAL	(2,7)	(2,4)	100%	100%	(2,0)	(1,8)	100%	100%

(*) : Pour l'exercice 2018, ces honoraires sont principalement relatifs à des missions de conformité en matière fiscale et sociale, et à des missions de *due diligence* d'acquisition.

11.5 . ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Engagements donnés hors bilan

Les engagements donnés hors bilan au 31 décembre 2018 s'élèvent à 433 millions d'euros. Ils s'élevaient à 252 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2018, les engagements donnés hors bilan se composent principalement des engagements suivants :



(en millions d'euros)	Décembre 2018				Décembre 2017 Retraité
	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Total	
Garanties données pour la vente de titres services envers les entités publiques	61	20	7	88	78
Garanties bancaires données au Brésil	-	27	6	33	14
Garantie de caution émise dans le cadre du contentieux fiscal sur la taxe municipale au Brésil (ISS)	-	-	81	81	92
Garantie de caution émise dans le cadre du contentieux fiscal sur la déductibilité des amortissements de goodwill	-	-	75	75	-
Appels de fonds liés à la prise de participation Partech VI	4	4	-	8	10
Garantie Intermarché dans le cadre du contrat avec LCCC	30	-	-	30	-
Engagement d'achat	-	-	-	-	-
SOUS-TOTAL	95	51	169	315	193
Autres*	46	31	41	118	59
Total engagements donnés hors bilan	141	82	210	433	252

* Principalement composés d'engagements de location et de cautions données

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagement donné autre que ceux figurant ci-dessus selon les normes comptables en vigueur.

Engagements reçus hors bilan

Les engagements reçus hors bilan au 31 décembre 2018 s'élèvent à 4 millions d'euros et se composent essentiellement des garanties données par des clients au Brésil en contrepartie de l'autorisation de post-paiement qui leur est accordée par Repom pour le même montant.

11.6 . TAUX DE CHANGE

Code iso	Monnaie	Pays	2018		2017	
			Taux clôture au	Taux moyen	Taux clôture au	Taux moyen
			31/12/2018	1 euro =	31/12/2017	1 euro =
ARS*	Peso	ARGENTINE	43,13	43,13	22,33	18,74
BRL	Real	BRESIL	4,44	4,31	3,97	3,60
USD	Dollar	ETATS-UNIS	1,15	1,18	1,20	1,13
MXN	Peso	Mexique	22,49	22,71	23,66	21,33
RON	Leu	ROUMANIE	4,66	4,65	4,66	4,57
GBP	Pound	Royaume-Uni	0,89	0,88	0,89	0,88
SEK	Krona	SUEDE	10,25	10,26	9,84	9,64
CZK	Krona	REPUBLIQUE TCHEQUE	25,72	25,64	25,54	26,33
TRY	Lira	TURQUIE	6,06	5,70	4,55	4,12
VES**	Boliv ar	VENEZUELA	644,95	54,52	4 006,64	2 410,43

* : cf Note 3.3 Hyperinflation Argentine

** : cf Note 3.2 Changement de taux du Boliv ar Fuerte sur les exercices 2017 et 2018

NOTE 12 : LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2018

En application du règlement N° 2016-09 de l'Autorité des Normes Comptables françaises, le Groupe met ci-après à disposition des tiers la liste des entreprises comprises dans la consolidation et des principaux titres de participation non consolidés. Toutes les entreprises contrôlées par le Groupe ou sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont incluses dans la consolidation.

Société	Pays	Méthode	Intérêt détenu (en%)
France			
Conecs	France	MEE	25,00
Ederred Corporate Paiement France	France	IG	100,00
Ederred France	France	IG	100,00
Ederred Paiement	France	IG	100,00
Fair Fuel	France	MEE	27,37
Ticket Fleet Pro SAS	France	IG	100,00
Ederred Fuel Card A	France	IG	100,00
La Compagnie des Cartes Carburants	France	IG	80,48
Proweb CE	France	IG	99,30
PW CE Participations	France	IG	99,30
Servicarte	France	IG	100,00
UTA France S.a.r.l	France	(sous-groupe UTA)	IG 83,00
Ederred Fleet & Mobility SAS	France	IG	100,00
Addworking	France	NC	16,78
Lucky Carl	France	NC	24,39
Zen Chef	France	NC	15,74
Andjaro	France	NC	22,73
Activitiz	France	NC	9,89
CRCESU	France	NC	16,67
CRT	France	NC	25,00
E.Solutions NC	France	NC	30,00
Europe hors France			
Agos Maul System GmbH&Co KG	Allemagne	(sous-groupe UTA)	MEE 13,78
Agos International GmbH & Co KG	Allemagne	(sous-groupe UTA)	MEE 13,78
Ederred Deutschland	Allemagne	IG	100,00
Ederred Incentive & Rewards	Allemagne	IG	100,00
Ederred Vouchers	Allemagne	IG	100,00
Ederred Tankkarten (*)	Allemagne	IG	100,00
Union Tank Eckstein GmbH & Co. KG	Allemagne	(sous-groupe UTA)	IG 83,00
Hermion GmbH & co. KG	Allemagne	(sous-groupe UTA)	IG 83,00
UTA GmbH	Allemagne	(sous-groupe UTA)	IG 83,00
Hermion Verwaltungs GmbH	Allemagne	(sous-groupe UTA)	IG 83,00
Mercedes Service Card GmbH & Co KG	Allemagne	(sous-groupe UTA)	MEE 40,67
Mercedes Service Card Beteiligungs GmbH	Allemagne	(sous-groupe UTA)	MEE 40,67
Timex Card	Allemagne	Entrante	IG 44,82
Ederred Austria GmbH	Autriche	IG	100,00
UTA Austria GmbH	Autriche	(sous-groupe UTA)	IG 83,00
Ederred Belgium SA	Belgique	IG	100,00
Luncheck SA	Belgique	IG	99,99
Award Services	Belgique	IG	100,00
Ederred Bulgaria AD	Bulgarie	IG	50,00
UTA Bulgaria	Bulgarie	Entrante (sous-groupe UTA)	IG 83,00
Ederred Burundi	Burundi	IG	100,00
Nikosax A/S	Danemark	(sous-groupe UTA)	IG 83,00
UTA España	Espagne	(sous-groupe UTA)	IG 83,00
Nikosax España	Espagne	(sous-groupe UTA)	IG 83,00
Ederred España SA	Espagne	IG	100,00
Isi Card SL	Espagne	NC	39,68
Timex Card Estonie	Estonie	Entrante (sous-groupe UTA)	IG 44,82
Ederred Finland	Finlande	IG	100,00
Vouchers Services	Grèce	IG	51,00
UTA Magyarorszag Kft.	Hongrie	(sous-groupe UTA)	IG 83,00
Nikosax HU	Hongrie	(sous-groupe UTA)	IG 83,00
Ederred Magyarorszag	Hongrie	IG	100,00
UTA Italia s.r.l.	Italie	(sous-groupe UTA)	IG 83,00
Ederred Italia s.r.l.	Italie	IG	100,00
Ederred Italia Financiera S.r.l	Italie	IG	100,00
Timex Card Lithuania	Lituanie	Entrante (sous-groupe UTA)	IG 44,82
Ederred Luxembourg	Luxembourg	IG	100,00
Cube RE SA	Luxembourg	IG	100,00
Daripod Holding S.a.r.l (*)	Luxembourg	IG	50,00
Ederred MD S.r.l	Moldavie	IG	100,00
UTA Nederland B.V.	Pays-Bas	(sous-groupe UTA)	IG 83,00
Ederred Nederland	Pays-Bas	IG	100,00
Nikosax PL	Pologne	(sous-groupe UTA)	IG 83,00
Ederred Polska	Pologne	IG	99,99
Ederred Portugal Lda	Portugal	IG	50,00
One Card	Portugal	IG	56,34
UTA Czech s.r.o.	République Tchèque	(sous-groupe UTA)	IG 83,00
Ederred CZ s.r.o.	République Tchèque	IG	100,00
Ederred Production Center	République Tchèque	IG	100,00
UTA Romania Services srl	Roumanie	(sous-groupe UTA)	IG 83,00
Ederred Romania srl	Roumanie	IG	100,00
UTA Freight UK Ltd	Royaume-Uni	(sous-groupe UTA)	IG 83,00
Ederred UK Group Ltd	Royaume-Uni	IG	100,00
Ederred Incentives & Motivation Limited	Royaume-Uni	IG	100,00
Ederred Travel Limited	Royaume-Uni	IG	100,00
Ederred Employee Benefits Limited	Royaume-Uni	IG	100,00
Prepay Technologies Ltd	Royaume-Uni	IG	70,45
Ederred Coporate Payment UK	Royaume-Uni	IG	100,00
Cleanway	Royaume-Uni	IG	100,00
Luncheon Vouchers Catering Education Trust	Royaume-Uni	IG	100,00
ChildCare Vouchers	Royaume-Uni	IG	100,00
Launchpad	Royaume-Uni	NC	13,23
Daripodarki	Russie	IG	50,00
Ederred Slovakia s.r.o	Slovaquie	IG	100,00
UTA Slovakia s.r.o	Slovaquie	Entrante (sous-groupe UTA)	IG 83,00
Ederred Sweden AB	Suède	IG	100,00
Delicard Group AB	Suède	IG	100,00
UTA Tank AG	Suisse	(sous-groupe UTA)	IG 83,00
Timex Card Ukraine	Ukraine	Entrante (sous-groupe UTA)	IG 44,82

Amérique Latine					
Edenred Argentina	Argentine		IG	100,00	
Soporte Servicios (*)	Argentine		IG	100,00	
Ticket Serviços Brésil	Brésil		IG	100,00	
Ticketseg	Brésil		IG	100,00	
Edenred Brasil Participações (*)	Brésil		IG	100,00	
Accentiv Serviços Tecnológica Da informação S/A	Brésil		IG	63,00	
Ticket Soluções HDFGT S.A	Brésil		IG	63,00	
B2B Comercio Electronico de Paces	Brésil		IG	42,65	
Repom S.A	Brésil		IG	63,00	
Topazio Cartoes	Brésil		IG	48,46	
Ticket Freto	Brésil	Entrante	IG	63,00	
Good Card	Brésil	Entrante	MEE	35,00	
Edenred Chile	Chili		IG	74,35	
Servicios Empresariales de Colombia S.A.	Colombie		IG	100,00	
Big Pass S.A.	Colombie		IG	100,00	
Nectar Holdings	Costa Rica		MEE	30,00	
Operadora de Programas de Abasto Multiple SA de CV	Mexique		IG	100,00	
Edenred Mexico	Mexique		IG	100,00	
Sinergel S.A. de C.V.	Mexique		IG	100,00	
Vales y Monederos Electronicos Puntoclave	Mexique		IG	100,00	
Merchant Services de Mexico S.A. de C.V.	Mexique		IG	100,00	
Servicios Y Soluciones Empresariales Ticket Edenred S.A. de C.V.	Mexique		IG	100,00	
Servicios Edenred	Mexique		IG	100,00	
Sedesa	Mexique		MEE	20,00	
Nectar Technology	Nicaragua		IG	51,00	
Edenred Panama	Panama		IG	100,00	
Edenred Peru	Pérou		IG	67,00	
Efectibono	Pérou	Entrante	IG	67,00	
Westwell Group (*)	Uruguay		IG	100,00	
Luncheon Tickets	Uruguay		IG	100,00	
Unitticket	Uruguay		IG	100,00	
Cestaticket Services C.A.	Venezuela		IG	57,00	
Inversiones Quattro Venezuela	Venezuela		IG	100,00	
Inversiones Cinq Venezuela	Venezuela		IG	100,00	
Inversiones Huit Venezuela	Venezuela		IG	100,00	
Inversiones Neuf Venezuela	Venezuela		IG	100,00	
Inversiones Dix Venezuela	Venezuela		IG	100,00	
Inversiones Onze 2040	Venezuela		IG	100,00	
Inversiones Douze Venezuela	Venezuela		IG	100,00	
Inversiones Quatorze	Venezuela		IG	100,00	
Inversiones Quinze 1090	Venezuela		IG	100,00	
Inversiones Seize 30	Venezuela		IG	100,00	
Reste du Monde					
Beijing Surfgold Technology Ltd	Chine		IG	100,00	
Accentiv Shanghai Company	Chine		IG	100,00	
C3 Card International Limited	Emirats Arabes Unis		IG	100,00	
C3 Card DTMFZ	Emirats Arabes Unis		IG	100,00	
C3 Edenred LLC	Emirats Arabes Unis		IG	49,00	
Edenred North America Inc	Etats-Unis		IG	100,00	
Edenred Commuter Benefits Solution	Etats-Unis		IG	100,00	
NutriSavings LLC	Etats-Unis		IG	100,00	
Beamery Inc	Etats-Unis		NC	7,13	
Beekeeper Holding Inc	Etats-Unis		NC	3,98	
Dexx Technologies Inc	Etats-Unis		NC	8,35	
Edenred India PVT Ltd	Inde		IG	100,00	
Surfgold.com India PVT Ltd	Inde		IG	100,00	
SRI Ganesh Hospitality Services Private Ltd (*)	Inde		IG	100,00	
Edenred Japan	Japon		IG	100,00	
Edenred SAL	Liban		IG	80,00	
Cardtrend System Sdn Bhd	Malaisie		IG	100,00	
Edenred Maroc SAS	Maroc		IG	83,67	
Edenred PTE Limited	Singapour		IG	100,00	
Edenred PTE Ltd. Taiwan Branch	Taiwan		IG	100,00	
Edenred Kurumsal Cozumler	Turquie		IG	100,00	
Network Servisleri	Turquie		IG	50,00	
Accentiv Hediye Ve Danismanlik Hizmetleri	Turquie		IG	100,00	
Edenred Ödeme Hizmetleri	Turquie		IG	100,00	
Holdings et autres					
ASM (*)	France		IG	100,00	
Gaméo (*)	France	Entrante	IG	100,00	
Landray (*)	France	Entrante	IG	100,00	
Saminvest (*)	France		IG	100,00	
GABC (*)	France		IG	100,00	
Partech Entrepreneur II FPCI	Etats-Unis		NC	2,50	
Partech Entrepreneur III FPCI	Etats-Unis		NC	14,14	
Partech International VI FPCI	Etats-Unis		NC	11,35	
Partech International Ventures VII	Etats-Unis		NC	2,01	
Partech Africa SLP	Etats-Unis		NC	2,80	
Veninvest Quattro (*)	France		IG	100,00	
Veninvest Cinq (*)	France		IG	100,00	
Veninvest Huit (*)	France		IG	100,00	
Veninvest Neuf (*)	France		IG	100,00	
Veninvest Onze (*)	France		IG	100,00	
Veninvest Douze (*)	France		IG	100,00	
Veninvest Quatorze (*)	France		IG	100,00	
Veninvest Quinze (*)	France		IG	100,00	
Veninvest Seize (*)	France		IG	100,00	

IG : Intégration Globale

MEE : Mise en équivalence

NC : Non Consolidée

(*) Holding



NOTE 13 : ACTUALITE NORMATIVE

13.1 . PRINCIPAUX IMPACTS ATTENDUS DE L'APPLICATION DE LA NORME IFRS 16 (CONTRATS DE LOCATION)

La nouvelle norme IFRS 16 – « contrats de location » applicable au 1^{er} janvier 2019 supprime la notion de contrat de « location simple » et impose d'enregistrer un passif au bilan correspondant aux paiements futurs actualisés, en contrepartie d'un droit d'usage en immobilisation incorporelle, pour tous les contrats de location qui entrent dans son champs d'application.

Dans le cadre de la transition, le Groupe a retenu la méthode « rétrospective simplifiée » et choisi d'appliquer certaines des options du nouveau texte dont :

- l'exclusion des contrats à durée inférieure à douze mois
- l'exclusion de contrats de faible valeur
- la reprise à l'identique les contrats qualifiés de location financement sous la norme IAS 17 « contrats de location »

Pour mettre en œuvre la norme, le Groupe a mis en œuvre une structure projet qui s'articule autour de trois phases :

- Phase 1 : analyse normative, recensement et analyse des contrats, revue des paramètres et premières simulations
- Phase 2 : créations des process et outils, évaluation des premiers impacts
- Phase 3 : implémentation

A ce stade de l'analyse, les contrats entrant dans le champ d'IFRS 16 comprennent principalement les contrats de location immobilières et les contrats de location de voitures. Les taux d'actualisation retenus ont été constitués en additionnant, par maturité, les trois composantes suivantes : le taux sans risque de la devise du contrat, le spread de crédit du Groupe et un sur-spread de crédit de l'entité filiale.

Les impacts estimés de l'application d'IFRS 16 sont les suivants :

- Comptabilisation de droits d'utilisation en actifs non courants et d'une dette financière correspondante pour un montant compris entre 90 millions d'euros et 100 millions d'euros dans le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2019 ;
- Excédent Brut d'Exploitation (EBITDA) devrait être augmenté pour un montant compris entre 25 millions d'euros et 35 millions d'euros ;
- Pas d'incidence significative sur le résultat d'exploitation avant autres charges et produits (EBIT).

Les points toujours en cours d'analyse au 31 décembre 2018 portent principalement sur la comptabilisation des impôts différés et les informations à présenter dans les annexes 2019.

Par ailleurs, compte tenu des hypothèses spécifiques à IFRS 16 et des différences de périmètre sur les contrats, il n'est pas possible à date d'effectuer une extrapolation des données présentées en engagements hors bilan afin d'estimer l'impact de la norme IFRS 16.

13.2. NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES ET INTERPRETATIONS D'APPLICATION OBLIGATOIRE A COMPTER DU 1ER JANVIER 2018

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2018 sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2018 :

Norme	Nom	Description du texte	Impact potentiel dans les comptes Edenred
IFRS 9	Instruments financiers – Classement et évaluation	IFRS 9 concrétise la première des trois phases du projet de l'IASB sur les instruments financiers, visant à remplacer IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation".	cf note 1.4
IFRS 15	Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients	IFRS 15 propose un modèle unique de comptabilisation des revenus tirés des contrats avec les clients.	cf note 1.4
IFRS 2 amendement	Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions	L'objectif du projet est de clarifier la classification des transaction dont le paiement est fondé sur des actions et comporte la caractéristique de règlement net aux fins de l'obligation de retenue fiscal.	IFRS 2 est entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2018. Pas d'impacts significatifs
Améliorations annuelles IFRS	Cycle 2014 - 2016	<p><u>Deux normes sont dans le scope:</u></p> <p>1) IFRS 1 – Première adoption des normes IFRS , entraînant la suppression des exemptions à court terme pour les nouveaux adoptants</p> <p>2) IAS 28 - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises: Evaluation des investissements à la juste valeur</p>	entré en vigueur le 1 ^{er} janvier 2018. Pas d'impacts significatifs
IFRS 4	Amendement	L'objectif du projet est de palier aux problématiques soulevées par le décalage temporaire des dates d'application des normes IFRS 9 - Instruments financier et IFRS 17 - Contrats d'assurances.	cf note 1.3
IAS 40	Amendement	L'amendement donne des précisions quant à l'application du paragraphe 57 de IAS 40- Immeubles de placement , qui donne des indications lorsqu'il y a un changement d'utilisation.	Pas d'impacts significatifs
IFRIC 22	Amendement	IFRIC 22 fournit des précisions concernant les taux de change à appliquer aux transactions en monnaies étrangères (tel que le chiffre d'affaires) lorsque le paiement est effectué ou reçu en avance.	Pas d'impacts significatifs

13.3 . NORMES, AMENDEMENTS DE NORMES ET INTERPRETATIONS ET D'APPLICATION OPTIONNELLE A COMPTER DES EXERCICES OUVERTS A PARTIR DU 1ER JANVIER 2018

Edenred n'a pas choisi d'appliquer de manière anticipée les textes adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2018 et dont la date de mise en application est postérieure aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Il est notamment ainsi pour les textes suivants :

Norme	Type	Nom	Date d'application UE	Description du texte	Impact potentiel dans les comptes Edenred
IFRS 16	Nouvelle norme	Contrats de location	1 janvier 2019	IFRS 16 stipule comment un émetteur IFRS devra reconnaître, mesurer, présenter et publier les contrats de location.	cf note 13.1
IFRIC 23	Interpretation	Incertitude relative aux traitements fiscaux	1 janvier 2019	L'interprétation préconise qu'une entité doit déterminer si chacune des incertitudes fiscales devrait être traitée séparément ou si certaines incertitudes devraient être traitées ensemble afin de déterminer le bénéfice imposable (perte fiscale), les bases d'imposition, les reports de déficits, les crédits d'impôt non utilisés ainsi que les taux d'imposition.	Le Groupe n'a pas choisi d'appliquer cette interprétation par anticipation et a entrepris une évaluation des conséquences éventuelles de son application

NOTE 14 : GLOSSAIRE

14.1 . CHIFFRE D'AFFAIRES OPERATIONNEL



Le chiffre d'affaires opérationnel correspond au chiffre d'affaires opérationnel généré par l'activité de titres de services dont la gestion est assurée par Edenred et au chiffre d'affaires généré par des activités à valeur ajoutées telles que les programmes de motivation, des services à la personne, des prestations liées à de l'événementiel. Ce chiffre d'affaires correspond au montant de la prestation facturée à l'entreprise client et est comptabilisé à la date de livraison des solutions.

14.2 . AUTRES REVENUS



Les autres revenus correspondent aux revenus générés par le placement des fonds structurellement mis à la disposition d'Edenred entre :

- la date d'émission et la date de remboursement pour les titres de service prépayés ;
- et la date de chargement et la date d'utilisation des crédits pour les cartes prépayées.

Les autres revenus représentent des produits d'exploitation de ce métier et, cumulé avec le chiffre d'affaires opérationnel, forme le Revenu total du Groupe.

14.3 . EBIT



Cet agrégat est le « Résultat d'exploitation avant autres charges et produits », qui correspond au revenu total (chiffre d'affaires opérationnel et autres revenus), diminué des charges d'exploitation, amortissements (essentiellement actifs incorporels créés et acquis) et provisions hors exploitation. Cet agrégat est utilisé comme référence pour la définition des rémunérations au niveau du Groupe et plus particulièrement pour celles des dirigeants dans la mesure où il reflète la performance économique de l'activité.

L'EBIT exclut la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et exclut également les autres charges et produits enregistrés au sein du « Résultat d'exploitation y compris résultat des sociétés mises en équivalence ».

14.4 . EBITDA



Cet agrégat est égal à l'excédent brut d'exploitation qui correspond au revenu total (chiffre d'affaires opérationnel et autres revenus) diminué des charges d'exploitation (hors amortissements et provisions).

14.5 . TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES



Il est présenté selon la même structure que celle utilisée pour la gestion interne du Groupe et isole, d'une part, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles incluent :

- la marge brute d'autofinancement avant autres charges et produits ;
- les encaissements ou décaissements liés aux autres charges et produits ;
- la variation du besoin en fonds de roulement ;
- la variation des fonds réservés.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement incluent :

- les investissements récurrents dont l'objet est le maintien ou le renouvellement d'actifs existants au 1^{er} janvier de chaque exercice et nécessaires à une exploitation normale ;
- les investissements de développement qui recouvrent les actifs immobilisés et les comptes de besoin en fonds de roulement des filiales nouvellement consolidées par intégration globale ainsi que la constitution de nouveaux actifs ;
- les produits des cessions d'actifs.

Les flux de trésorerie des activités de financement incluent :

- les variations des capitaux propres ;
- les variations des dettes et emprunts ;
- les dividendes ;
- les achats/ventes de titres d'autocontrôle ;
- les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle.



14.6 . DONNEES COMPARABLES



La croissance organique correspond à la croissance comparable, c'est-à-dire à périmètre et change constants. Cet indicateur reflète la performance commerciale du Groupe.

La variation d'activité (ou croissance organique) représente la variation entre les montants de la période en cours et de la période comparative, retraité des effets de change ainsi que des effets de cessions et/ou acquisitions. Les croissances en données comparables excluent temporairement le Venezuela, en raison du fort niveau d'inflation du pays.

En cas d'acquisition, l'impact de l'acquisition est neutralisé du montant publié de la période en cours et la variation d'activité est calculée par rapport à ce montant retraité de la période en cours.

En cas de cession, l'impact de la cession est neutralisé du montant publié de la période comparative et la variation d'activité est calculée par rapport à ce montant retraité de la période comparative.

La variation d'activité ainsi calculée est convertie au taux de change de la période comparative et divisé par le montant retraité de la période comparative.